

EVERBRIGHT MINING SARL

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES MINIERES DU PROJET DIKULUSHI *Année 2025*

Avril/2026

Table des matières

I. RENSEIGNEMENTS GENERAUX	1
I.1 Identité de l'entreprise	1
I.2 Membres des Organes de Gestion et de Contrôle	1
I.3 Actionnariat	2
II. DONNEES TECHNIQUES	3
II.1 Droits et Titres Miniers d'Exploitation	3
II.2 DONNEES RELATIVES A LA RECHERCHE	3
II.3 Données Relatives aux travaux de développement et de construction de la mine	6
II.4 Données Relatives à la production commerciale ou l'exploitation commerciale	11
II.4.1 Extraction Minière	11
II.4.2 Traitement minéralurgiques ou traitement des minerais	30
II.4.3 Traitements métallurgiques	31
II.4.4 Gestion des rejets miniers (rejets minéralogiques et métallurgiques)	33
II.5 DONNEES RELATIVES A L'HYGIENE, SECURITE ET PROTECTION DES TRAVAILLEURS	34
II.6 Synthèse des données de production et de vente	39
II.7 Données Relatives aux impacts environnementaux et sociaux	44
II.7.1 Sol	44
II.7.2 Impacts environnementaux sur l'eau	46
II.7.3 Air	48
II.7.4 Impacts sur la santé publique	50
II.7.5 Responsabilité Sociétales du titulaire	51
II.7.6 Impact sur les ressources culturelles	58
II.7.7 Synthèse des EIES/PGES	58
III. RECHERCHES ET DEVELOPPEMENT	63
IV. PERSONNEL ET ACTIVITES SOCIO-CULTURELLES	64
IV.1 Effectif du personnel et formation	64
IV.1.1 Effectifs	64
IV.1.2 Formation	64
IV.2 Activités communautaires dans le cadre de la responsabilité sociétale des entreprises	68
IV.2.1 Activités sanitaires (Hôpitaux, Dispensaires etc.)	68
IV.2.2 Activités culturelles	69
IV.2.3 Activités agro-pastorales	69
IV.2.4 Autres types d'activités	70

V. SITUATION FINANCIERE	71
V.1 Données Economiques et Financières	71
V.1.1 Bilan de l'exercices (Conformément au système comptable OHADA)	71
V.1.2 Comptes des résultats	76
V.1.3 Tableau Financier des ressources et des emplois (TAFIRE)	82
V.1.4 Les Etats Annexes	82
V.2 Commercialisation	82
V.2.1 Contrat commercial	82
V.2.2 Modalités	82
V.2.3 Frais de commercialisation	83
V.2.4 Situation des produits	83
V.2.5 Production annuelle	83
V.2.6 Recette d'exportation	83
V.3 Redevabilité (responsabilité et transparence)	85
V.3.1 Impôts, taxes, Droit et redevance dus et payés au trésor public et aux organismes de l'Etat	85
V.3.2 Impôts, Taxes, droits et redevance dus et payés aux entités territoriales décentralisées	88
V.3.3 Montant annuel relatif aux engagements sur la Responsabilité Sociale des entreprises	89
V.3.4 Total General (total de V.3.1+V3.2+V.3.3)	89
VI. ENERGIE	90
VI.1 Production de l'Energie	90
VI.2 Consommation de l'Energie	90
VI.3 Comparaison d'Energie	91
VII. INTEGRATION INDUSTRIELLE	91
VII.1 Produits finis, Semi-finis ou sous-produits	91
VII.2 Prestation des services	92
VII.3 Sous-traitance	92
VII.4 Investissements réalisés en rapport avec les projets d'intégration industrielle	93
VII.5 Projets d'intégration en Rapport avec les projets d'intégration industrielle	93
VIII. PERPECTIVES D'AVENIR	94
VIII.1 Activités minières	94
VIII.2 Personnel	94
VIII.3 Activités communautaires dans le cadre de responsabilités sociétales des entreprises	94
VIII.4 Investissements prioritaires	95

IX. AUTRES PROBLEMES ET SOLUTIONS ENVISAGES	95
X. RAPPORT RELATIF AU DEVOIR DE DILIGENCE	95

Liste des tableaux

Tableau 1 : Identités générales de l'Entreprise	1
Tableau 2 : Membres du conseil d'administration	2
Tableau 3 : Membres du comité de Gestion	2
Tableau 4 : Actionnariat	2
Tableau 5 : Droits et titres Miniers du projet	3
Tableau 6 : Ressources Minérales au 31/12/2025	4
Tableau 7 : Réserves Minérales au 31/12/2025	5
Tableau 8 : Explosif utilisée en 2025 pour la mine de Dikulushi	22
Tableau 9 : Type de détonateur	22
Tableau 10 : Informations sur les forages	22
Tableau 11 : Statistique de la production 2025	23
Tableau 12 : Tableau de la production 2025	23
Tableau 13 : Travaux préparatoires pour la mine souterraine	24
Tableau 14 : différents travaux d'extraction	27
Tableau 15 : Caractéristiques de chargement et transport	28
Tableau 16 : Situation de la consommation annuelle des produits explosifs	29
Tableau 17 : Consommation des intrants et consommables	30
Tableau 18 : Consommation des intrants et consommables	31
Tableau 19 : Consommation des intrants et consommables pour l'extraction métallurgique	32
Tableau 20 : consommation des intrants et consommables pour affinage et raffinage	32
Tableau 21 : Risques par rapport aux étapes d'activités	34
Tableau 22 : Maladies Constatées	36
Tableau 23 : Répertoire des accidents enregistrés	38
Tableau 24 : Synthèse des données de production et de vente	39
Tableau 25 : Impacts environnementaux et mesures d'atténuation sur le sol	44
Tableau 26 : Impacts environnementaux et mesures d'atténuation sur l'eau	46
Tableau 27 : Impacts environnementaux et mesure d'atténuation sur l'air	48
Tableau 28 : tableaux des études réalisés dans le permis	63
Tableau 29 : effectifs Everbright de 2025	64
Tableau 30 : Effectif du personnel formé par catégorie	64
Tableau 31 : Intitulé du module de formation par catégorie	65
Tableau 32 : cadre et agents de l'entreprises/catégorie	65
Tableau 33 : stages de formation en faveur des élèves et étudiants	67
Tableau 34 : Stage des élèves et étudiants	67
Tableau 35 : Productions annuelles	69
Tableau 36 : bilan au 31 Décembre N (unité : USD)	71
Tableau 37 : bilan au 31 Décembre N (unité : USD)	74
Tableau 38 : compte de résultat au 31 Décembre N (unité : USD)	76
Tableau 39 : flux de trésorerie (unité : USD)	79
Tableau 40 : Charges et produits (unité : USD)	81
Tableau 41 : Mouvement des recettes d'exportation dans les comptes	84
Tableau 42 : Nature des droits et montant payé	85
Tableau 43 : Nature des droits et montant payé	86
Tableau 44 : Nature des droits et montant payé	88
Tableau 45 : Détails liés à la production de l'Energie	90
Tableau 46 : Détails liés à la consommation de l'Energie	90

Tableau 47 : Energies Consommées	91
Tableau 48 : Activités Minières	94

Liste des figures

Figure 1 : accessibilité à la mine souterraine	8
Figure 2 : plan d'accès niveau 750 m de la mine	9
Figure 3 : Aménagements en surface	10
Figure 4 : Entrée principale de la mine (gauche) – Vue d'une galerie de transport (droite) .	10
Figure 5 : Circuit de Ventilation dans la mine	16
Figure 6 : Vue d'une galerie éclairée dans la mine	17
Figure 7 : Schéma électrique des installations minières	17
Figure 8 : Centre de santé de Dikulushi	69

I. RENSEIGNEMENTS GENERAUX

I.1 Identité de l'entreprise

Everbright Mining SARL est une société de droit congolais et identifiable juridiquement à partir des informations ci-dessous :

Tableau 1 : Identités générales de l'Entreprise

Identités de l'entreprises	
Raison Sociale	Everbright Mining SARL
Objet social	Exploration et Exploitation minière; Production et vente de différents métaux,non-métaux et minéraux solides; Etudes géologiques et minières; Production et commercialisation des acides sulfuriques; Importation et exportation de tous types de marchandises ou d'équipements de la technologie et d'autres types de matériaux ou produits.
Forme juridique	Société à responsabilité limitée (SARL)
RCCM	CD/LSH/RCCM/19-B-00480
NIF	A1916886B
Numéro Import-Export	0002/HBX-26/I001305 HK/Z
Id. Nat.	05-B0500-N48888T
Siège Social	N ° 18901, Avenue Club Nautique, Quartier Golf, Commune de Lubumbashi/Ville de Lubumbashi/Haut-Katanga/République Démocratique du Congo
Siège d'Exploitation	Dikulushi dans le secteur Moero,territoire Pweto,la province Haut Katanga en République Démocratique du Congo(RDC)
Numéro des comptes bancaires	051300106276920175 USD Rawbank
Bureau et Représentation	1er étage, TFM, Bâtiment A, Luano City, Rue de l'Aéroport, Ville de Lubumbashi
Adresses	E-mail : liujiaqing@jchxmc.com

I.2 Membres des Organes de Gestion et de Contrôle

- Membres du Conseil d'Administration ou Gérance, voire tableau 2

Tableau 2 : Membres du conseil d'administration

NOM	GENRE	NATIONALITE	QUALITE
ZHOU KUN	M	Chinoise	Gérant
LIU SHUNBIN	M	Chinoise	Directeur des Opérations

➤ Membres du Comité de Gestion ou de Gérance, voir tableau 3

Tableau 3 : Membres du comité de Gestion

NOM	GENRE	NATIONALITE	QUALITE
LIU JIAQING	M	Chinoise	Directeur Administratif
LIU ZHAOHUI	M	Chinoise	Directeur de Finance
ANDRE MWELWA	M	Congolaise	Responsable des Ressources Humaines
ZINGA RAMAZANI	M	Congolaise	Responsable du laboratoire

I.3 Actionnariat

La gouvernance de cette Société est structurée par son actionnariat bien représenté dans le tableau 4

Tableau 4 : Actionnariat

Société Everbright Mining SARL	
Capital social	100 000 USD
Chiffres d'affaires 2025	81 645 011,30 USD
Actionnaire Statutaires	89% des parts détenues par la société Eunital Mining Investment Limited; 1% des parts détenues par la société Solarin International Investment Limited; 10% des parts détenues par la République Démocratique du Congo.
Répartition du capital	89% des parts détenues par la société Eunital Mining Investment Limited; 1% des parts détenues par la société Solarin International Investment Limited; 10% des parts détenues par la République Démocratique du Congo.
Propriétaires réelles	Eunital Mining Investment Limited

II. DONNEES TECHNIQUES

II.1 Droits et Titres Miniers d'Exploitation

Les droits et titres Miniers d'exploitation sont repris au tableau 5

Tableau 5 : Droits et titres Miniers du projet

TYPES DE DROITS MINIERES	NUMERO DE L'ARRETE	MODALITES D'ACQUISITION DES TITRES MINIERES	DATE D'OCTROI	DATE D'EXPIRATION	SUPERFICIE ET NOMBRE DE CARRES DU PERIMETRE	LOCALISATION	SUBSTANCE MINERALE VISEE
PE606	N° 00142/CAB.MIN/ MINES/01/2020	Achats	24/07/2020	30/01/2037	48 carrés (40,77 km ²)	Haut-Katanga/ Territoire de Pwedo	Cuivre

II.2 DONNEES RELATIVES A LA RECHERCHE

L'exploration géologique du gisement de cuivre de Dikulushi est principalement réalisée par forage d'exploration.

En 2025, la mission prioritaire consiste à identifier la partie profonde du gisement DK-1 ainsi qu'à compléter et renforcer le contrôle de la minéralisation aux bordures du gisement.

Sur l'année, il a été programmé un total de 1 370 mètres / 15 trous de forage.

Au 25 décembre, ont été achevés 2 069,08 mètres / 18 trous de forage souterrain, intégralement réalisés par forage carotté au diamant.

Les objectifs annuels d'exploration minière souterraine ont ainsi été atteints.

Les travaux d'exploration géologique sont principalement concentrés sur les côtés est et ouest de la zone de faille et de la structure tectonique du gisement DK-1, ainsi que sur les lignes 07 et 01 du mur supérieur du gisement DK-1.

Ces travaux sont effectués par forage carotté au diamant, avec une maille de contrôle moyenne de 40 m × 40 m.

Tableau 6 : Ressources Minérales au 31/12/2025

N°	NOM DU GITE OU GISEMENT	STATUT ACTUEL	RESSOURCES MINERALES INFEREES			RESSOURCES MINERALES INDIQUEES			RESSOURCES MINERALES MESUREES			RESSOURCES MINERALES TOTALES		
			Tonnes De Minerais	Teneur	Quantité Métal ou substance utile recherchée	Tonnes De Minerais	Teneur	Quantité Métal ou substance utile recherchée	Tonnes De Minerais	Teneur	Quantité Métal ou substance utile recherchée	Tonnes De Minerais	Teneur	Quantité Métal ou substance utile recherchée
1	Gisement Dikulushi	En Exploitation	36 474	6,08%	2 218	176 996	7%	12 396	218 843	8,3%	18 169	432 313	7,58%	32 783

Tableau 7 : Réserves Minérales au 31/12/2025

N°	NOM DU GITE OU GISEMENT	STATUT ACTUEL	RESERVES MINERALES PROBABLES			RESERVES MINERALES PROUVEES			RESERVES MINERALES TOTALES				
			Tonnes De Minerais	Teneur	Quantité Métal ou substance utile recherchée	Tonnes De Minerais	Teneur	Quantité Métal ou substance utile recherchée	Tonnes De Minerais	Teneur	Quantité Métal ou substance utile recherchée	Tonnes de stérile	Ratio stérile/minerai
1	Gisement Ionshi	En Exploitation	199 901	5,96%	11 908	247 164	7,06%	17 440	447 065	6,56%	29 348		

➤ Synthèse des différents registres et rapports

En 2025, les activités d'exploitation et de traitement minier du site minier de Dikulushi se sont déroulées normalement, avec une capacité de production en hausse constante.

Au cours de l'année 2025, Everbright Mining a extrait 200 699 tonnes de minerai à la mine de Dikulushi, d'une teneur moyenne de 6,53 %, ainsi que 61 358 tonnes de stériles.

Le stock sur parc à minerai est resté globalement stable : le stock au début de l'année s'élevait à 6 399 tonnes, et celui de fin d'année à 7 042 tonnes.

Tout au long de l'année, 197 676 tonnes de minerai ont été envoyées au traitement, d'une teneur moyenne de 6,43 %. La production de concentré de cuivre a atteint 25 094,66 tonnes, d'une teneur moyenne de 47,95 %. Le taux de récupération du cuivre est de 94,60 %, et la perte de métal s'établit à 686,82 tonnes.

Le stock de concentré de cuivre était de 4 113,30 tonnes au début de l'année et de 7 192,11 tonnes au 31 décembre.

L'entreprise assure l'autoproduction d'énergie exclusivement par des groupes électrogènes au gasoil. Quatre groupes électrogènes ont produit au total 16 236 000 kilowattheures, pour une consommation annuelle de gasoil de production énergétique de 4 957 011,26 litres.

II.3 Données Relatives aux travaux de développement et de construction de la mine

1. Travaux d'aménagement préliminaires

- ✓ Bornage
- ✓ Accès aux travaux miniers par la voirie

Le projet de Dikulushi est situé dans le territoire de Pweto, province du Haut-Katanga, République Démocratique du Congo. Ce territoire se trouve à environ 400 km au nord-nord-est de Lubumbashi, chef-lieu de la province du Haut-

Katanga, à environ 50 km au nord de Kilwa (principal centre d'activités) et à 25 km des rives du lac Moëro.

On peut accéder au permis PE 606 par la route depuis Pweto au nord-est, à une distance rectiligne d'environ 80 km, ou depuis Mitwaba au nord-ouest, à une distance rectiligne d'environ 100 km.

Le site minier est distant de 25 km au sud de la route nationale N5. Le trajet routier vers Lubumbashi par le sud le long de la route N5 est de 340 km, dont 140 km de route bitumée et le reste de route gravillonneuse. L'état des routes est acceptable ; il s'agit de l'axe principal d'entrée et de sortie des approvisionnements du site minier (axe sud). Une faible partie des approvisionnements du site minier peut également transiter par l'axe lac Moëro–Zambie (axe nord).

La voie d'accès à la mine part de la route nationale N5 au niveau de la ville de Kilwa jusqu'au village de Dikulushi. Seuls les véhicules autorisés et les visiteurs invités sont admis à pénétrer sur le site minier.

Les infrastructures principales d'exploitation et de traitement de surface reprennent globalement les installations existantes de l'ancienne mine, avec des travaux de réhabilitation et d'aménagement partiels sur certains équipements.

L'exploitation souterraine est réalisée par accès par rampe inclinée. La rampe inclinée a été approfondie par rapport à l'ancienne mine jusqu'à l'altitude de 550 m de profondeur. Les galeries de préparation et les chantiers d'exploitation sont accessibles depuis l'entrée de la rampe inclinée. Les galeries de préparation sont disposées suivant la veine minérale, et les chantiers d'exploitation sont également aménagés en veine suivant la minéralisation.

Dikulushi矿段DK-1矿体开采现状图
比例尺 1: 1000

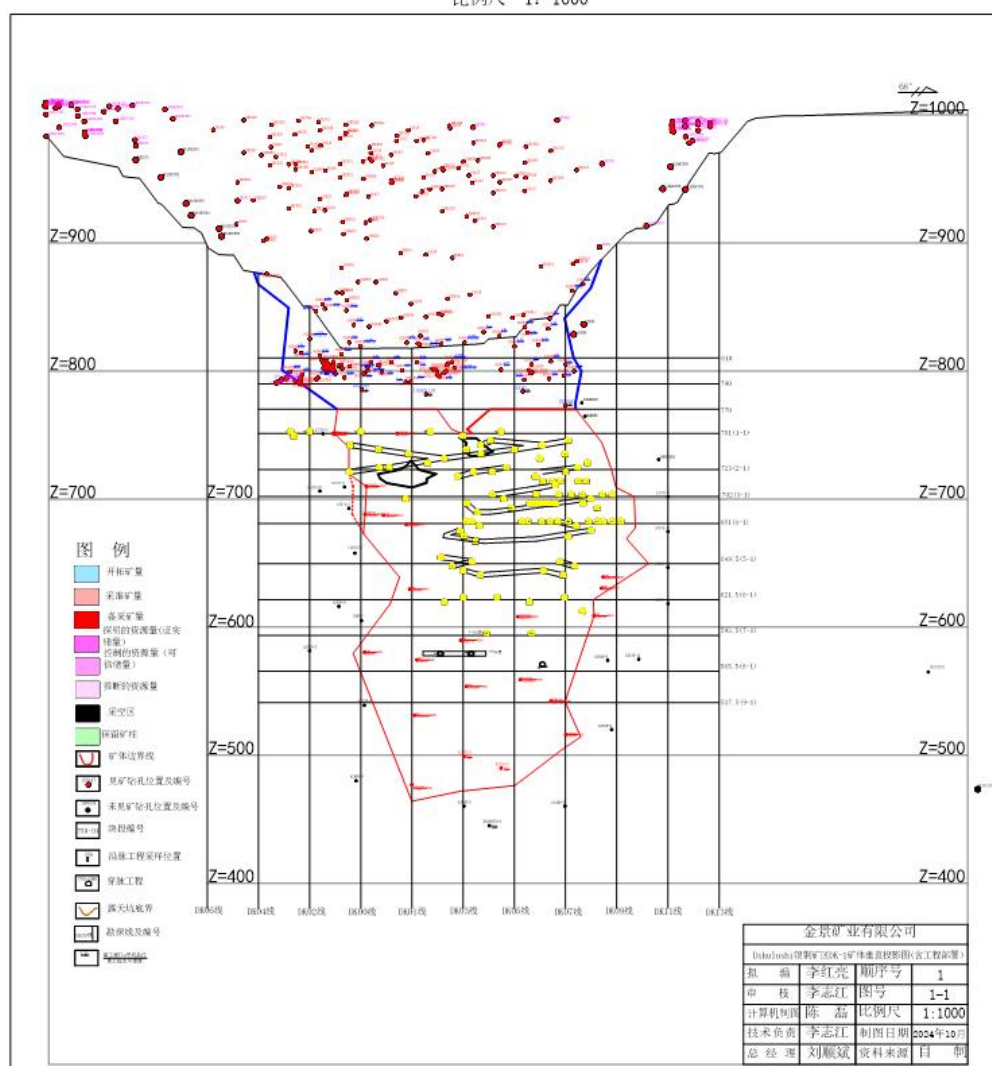
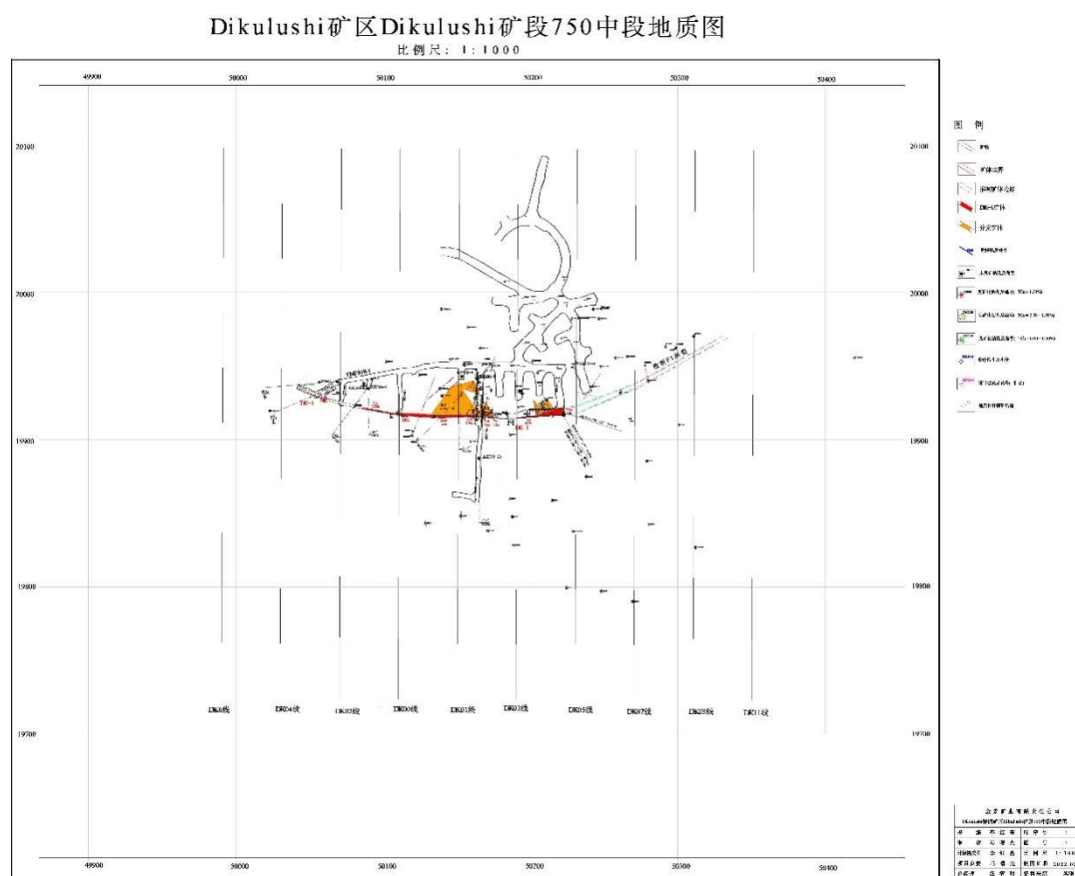


Figure 1 : accessibilité à la mine souterraine



2. Travaux d'infrastructures

- ✓ Les aménagements en surface, en souterrain sont présentés sur les figures 3 et 4



Figure 3 : Aménagements en surface

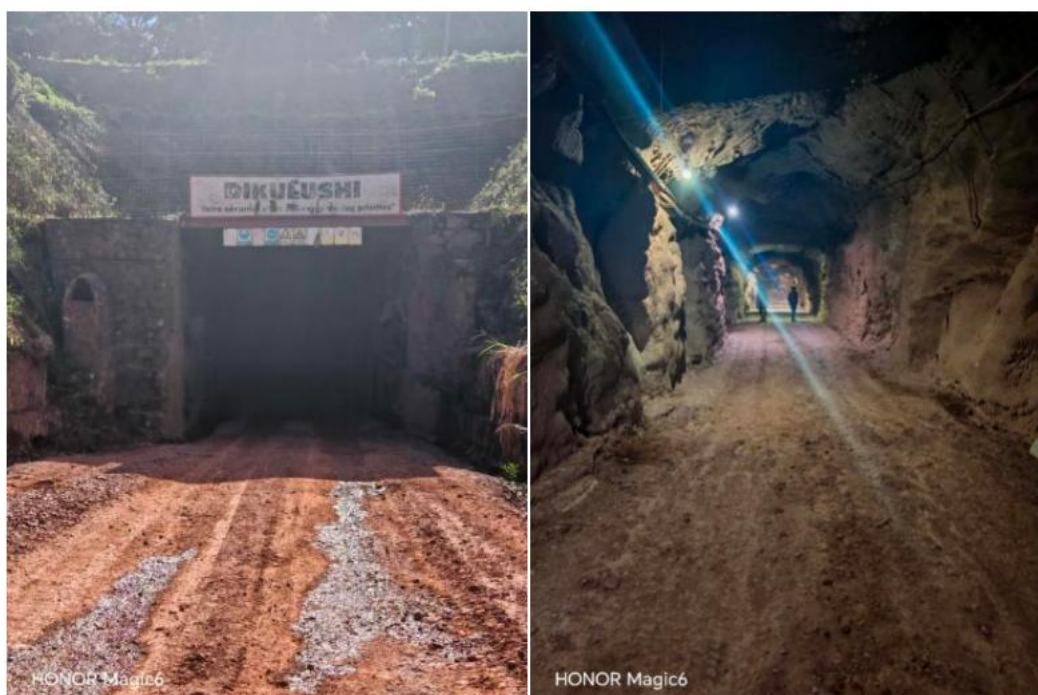


Figure 4 : Entrée principale de la mine (gauche) — Vue d'une galerie de transport (droite)

✓ Dimensions des ouvrages

Les ouvrages dont la dimension doit être déterminée sont les suivants :

- Rampe : 4,2 x 4 m ;
- Galeries : 3,5 x 3,5 m ;

- Cheminée : 3 m ;
- Puits : 3 m ;
- Chambre (Stopes) : 3,5 x 3,5 m – 5 x 3,5 m;
- Pente ou incliné : 12%.

II.4 Données Relatives à la production commerciale ou l'exploitation commerciale

II.4.1 Extraction Minière

II.4.1.1 Méthodes d'exploitation

➤ Caractéristiques des gisements

Le gisement de Dikulushi est inclus dans les grès et brèches du groupe de Kondolongu et du groupe de Ngouba. Sa genèse est liée aux grandes failles profondes de direction nord-est et nord-est-est formées postérieurement à l'orogénèse de Lufilian. Les structures failliques constituent le principal facteur de contrôle minéral. Le site minier présente un réseau dense de failles, réparties en trois systèmes principaux : direction nord-est, nord-ouest et quasi est-ouest. La faille F1 de direction quasi est-ouest constitue la principale structure hôte du minéral.

Les structures plissées régionales sont également bien développées. Le site minier de Dikulushi est situé au niveau de l'axe d'un anticlinal, dont la direction est quasi nord-sud à nord-est.

Les corps minéralisés sont principalement encaissés dans les grès et contrôlés par des failles secondaires, de direction nord-est-est. Au-dessus de l'altitude 720 m (système de coordonnées local indépendant, identique pour toutes les coordonnées ci-dessous), le pendage est orienté sud avec une inclinaison de 72°. Au-dessous de l'altitude 720 m, le pendage est orienté nord avec une inclinaison de 84°. Le corps minéralisé est large en haut et étroit en bas. Son épaisseur est maximale au centre et diminue vers les extrémités est et ouest le long de sa direction. Son épaisseur maximale est de 18 m, pour une épaisseur moyenne de 6 m. À l'altitude 750 m, la longueur du corps minéralisé est d'

environ 350 m ; elle diminue progressivement en profondeur pour atteindre environ 130 m à l'altitude 500 m. La profondeur de prolongation du minerai dépasse 400 m. L'altitude minimale de découverte du minerai par forage est de 470 m (forage DDD61), et la partie profonde n'est pas encore fermée.

Le gisement s'est formé dans la zone faillique. Le minerai est constitué de sulfures massifs à répartition filonienne et disséminée. Le principal minéral cuprifère du minerai est la chalcocite, à structure massive à semi-massive et disséminée dans les fissures. Le mur inférieur est principalement constitué de chalcocite massive, tandis que l'on observe une transition progressive vers la chalcocite semi-massive puis disséminée vers le mur supérieur.

Conformément aux documents *Dikulushi Stope Size Analysis* et *Mawson West – Dikulushi Underground Mine, DRC· Mining Study* établis en octobre 2015, la valeur RQD du corps minéralisé est de $49,4 \times 10^{-2}$. Le minerai est très fracturé et présente une stabilité extrêmement faible. La valeur RQD du mur supérieur est de $49.6 \sim 51.9 \times 10^{-2}$, celle du mur inférieur entre $58.6 \sim 60.2 \times 10^{-2}$. Les massifs rocheux du mur supérieur et inférieur sont relativement fracturés, avec une stabilité allant de moyenne à faible. La stabilité des zones du mur supérieur et inférieur immédiatement adjacentes au corps minéralisé est moyenne à médiocre.

➤ Description de la méthode d'exploitation

L'exploitation du minerai est réalisée par exploitation souterraine par abattage. La méthode d'exploitation spécifique adoptée est la méthode d'exploitation par galeries horizontales par étages descendants avec remblayage cimenté.

Compte tenu des mauvaises conditions géologiques et lithologiques liées à la minéralisation structurale, cette méthode d'exploitation adaptée a été retenue. Le minerai extrait est transporté par la route au moyen de camions-bennes. La teneur limite d'exploitation est fixée à 0,85 %.

Par comparaison avec les autres méthodes d'exploitation minière, les principales caractéristiques de la méthode d'exploitation par galeries étagées descendantes sont les suivantes :

Avantages principaux

Les travaux sont réalisés sous un remblai cimenté ou une structure en béton armé dont la résistance mécanique et la stabilité sont supérieures à celles de la roche en place. La stabilité du toit est garantie, la sécurité est améliorée et cette méthode est adaptée aux gisements à haute teneur.

Elle présente un taux de récupération du minerai élevé ; lorsque les limites du gisement et son épaisseur sont stables, le taux de dilution est relativement faible.

Inconvénients

Les cycles d'exploitation sont complexes, le rendement de production est faible, l'utilisation de gros engins miniers est difficile et le coût d'exploitation est relativement élevé.

Lorsque les limites du gisement sont instables et très variables, que son épaisseur fluctue fortement ou que le contrôle du sautage n'est pas optimal, le risque de dilution augmente. Le contrôle de la teneur au cours de l'exploitation est également complexe.

II.4.1.2 Organisation du chantier

Nombre d'équipes tournante par poste	Nombre des postes par jour	Nombre d'heures de travail par poste	Nombre de jours de Travail/an	Types d'engins	Affectation de chaque engin	Effectif par équipes
3 équipes	2	11	330	Camion-benne Chargeuse sur pneus au gasoil Marteau perforateur pneumatique	Transport des minerais; Soutirage de matériaux et chargement des camions ; Excavation de la chaussée; Soutien routier.	Équipe de jour : 286 personnes; Équipe de nuit : 246 personnes.

II.4.1.3 Rendement et plan

En 2025, le plan de la mine prévoit d'extraire 180 000 tonnes de minerai et 57 088 tonnes de stériles. Les équipements sur site fonctionnent toute l'année. La quantité maximale de minerai extraite par mois peut atteindre environ 20 000 tonnes, et la quantité maximale de stériles par mois peut atteindre environ 11 800 tonnes. Le plan prévoit d'extraire 550 tonnes de minerai par jour et de traiter 550 tonnes de minerai par jour dans la station de traitement. La densité du minerai est de 2,7 tonnes par mètre cube, et la densité des stériles est également de 2,7 tonnes par mètre cube.

II.4.1.4 Travaux Annexes

II.4.1.4.1 Aérage dans la mine

La méthode d' aérage de la mine est l' aérage mécanique par aspiration. Le mode d' aérage adopté est le mode central juxtaposé.

L' air frais pénètre par la rampe inclinée et la galerie d' amenée d' air à l' altitude 830 m, puis circule par le puits principal de retour d' air à 835 m et les galeries de retour d' air. Ces galeries de retour d' air communiquent avec le fond de la fosse à ciel ouvert, permettant d' évacuer directement l' air vicié vers l' atmosphère superficielle.

Un local ventilateur est aménagé à la bouche du puits d' aérage. Le débit d' aérage est de 55 mètres cubes par seconde, et la dépression est de 1 100 Pascals.

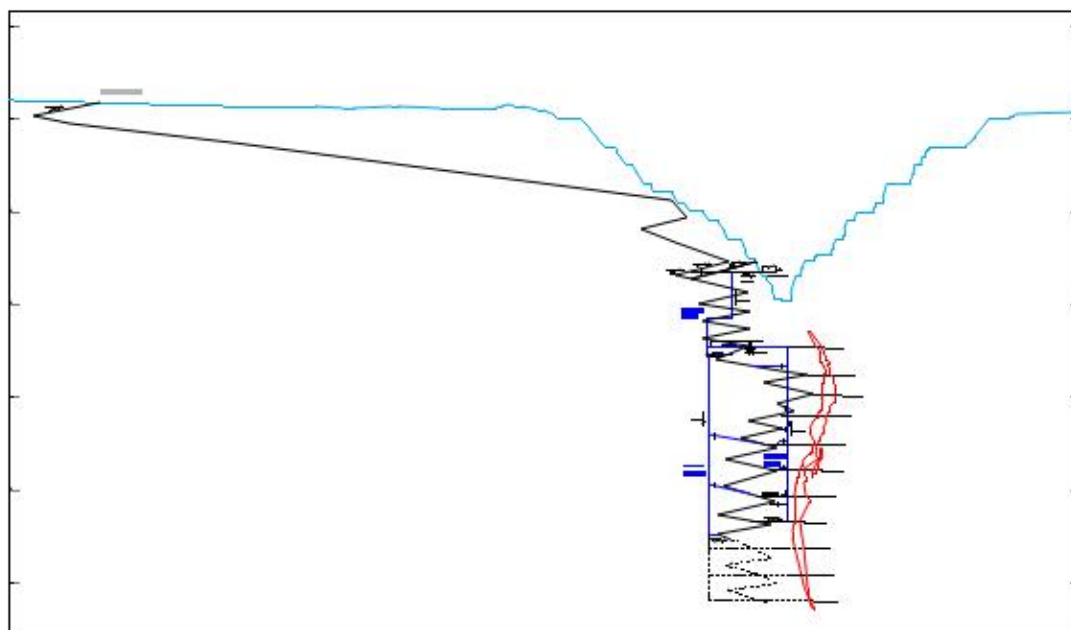


Figure 5 : Circuit de Ventilation dans la mine

II.4.1.4.2 Eclairage dans la mine

L' éclairage des principaux galeries de circulation de la mine est suffisant. L' énergie électrique est assurée par l' autoproduction des groupes électrogènes au gasoil de la mine.

L' alimentation électrique souterraine est issue du poste générateur superficiel. L' énergie haute tension est acheminée par câbles haute tension sous terre jusqu' au poste de transformation central à l' altitude 750 m, puis distribuée par transformateurs vers les différents lieux de consommation.

La chute de tension dans les profondeurs est importante et l' alimentation énergétique est insuffisante. Un poste de transformation et de distribution électrique a donc été construit au niveau 593 m, où l' énergie haute tension est acheminée pour assurer l' alimentation.



Figure 6 : Vue d’une galerie éclairée dans la mine

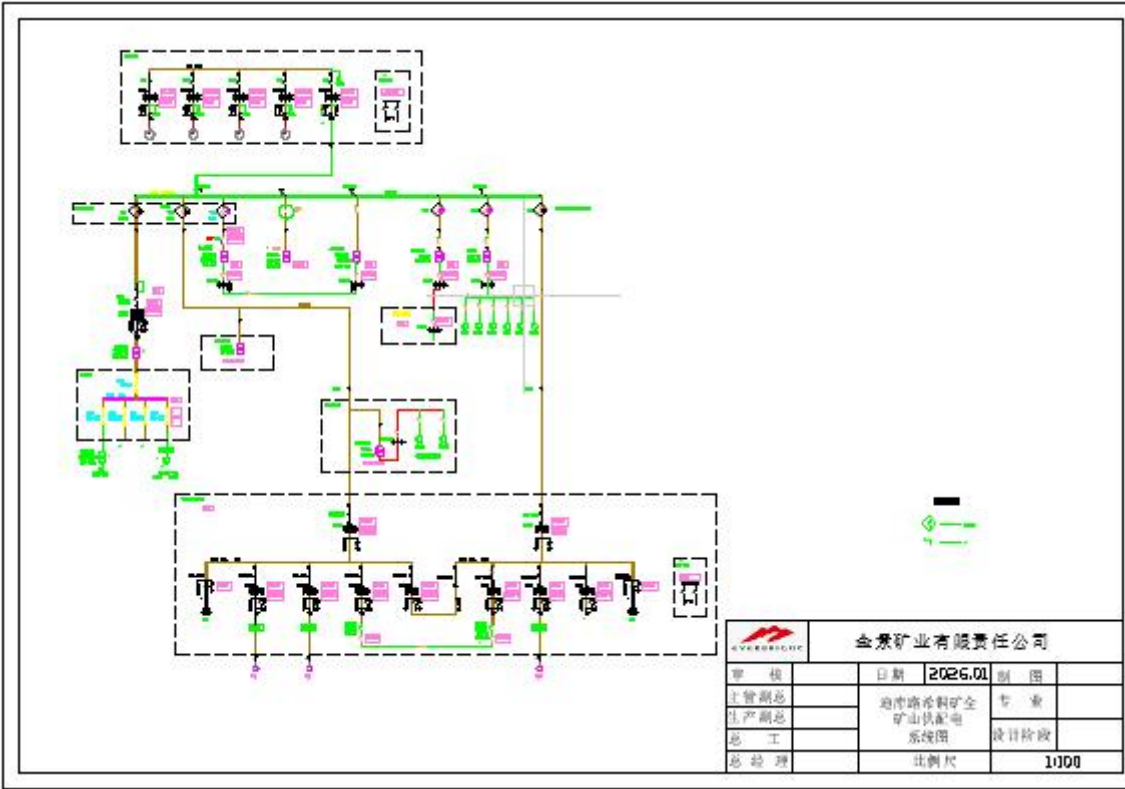


Figure 7 : Schéma électrique des installations minières

II.4.1.4.3 Exhaure dans la mine

Le principal apport d’eau de la mine provient de l’infiltration des précipitations atmosphériques sous terre et des eaux de fissures souterraines locales.

La mine dispose d' une station de pompage permanente au niveau souterrain 750 m, équipée de 3 pompes horizontales pour l' évacuation des eaux. Les eaux d' infiltration souterraines sont évacuées par étapes successives vers le réservoir d' eau permanent à l' aide de pompes submersibles.

Les eaux du réservoir permanent sont ensuite acheminées vers la surface par des conduites d' eau permanentes aménagées dans le puits de retour d' air.

En 2025, le débit normal d' évacuation des eaux minières souterraines est de 65 169 m³/mois, et le débit maximal d' évacuation est de 124 936 m³/mois.

Les eaux souterraines évacuées vers la surface sont collectées comme nouvelle ressource en eau, puis pompées vers le réservoir commun de traitement d' eau et de défense incendie (capacité de 300 m³), destiné à l' alimentation du traitement du minerai et du remblayage en circuit fermé.

Les eaux excédentaires sont évacuées vers le parc à résidus ; les eaux de retour sont renvoyées vers l' usine de traitement pour réutilisation en circuit fermé, sans rejet externe.

En 2025, le volume total annuel des eaux d' infiltration des galeries souterraines s' élève à environ 785 027 m³. L' altitude minimale des galeries affectées par l' infiltration est de 550 m. L' évacuation des eaux est assurée par un système combiné de pompes submersibles et de pompes horizontales.

Il n' existe aucun rejet externe d' eaux industrielles et domestiques. Le site minier est équipé de canaux anti-inondation, par lesquels les eaux pluviales s' écoulent naturellement vers le cours d' eau.

II.4.1.4.4 Roulage

Types d'engins/Véhicule	Modèles	Capacités	Fonctions	Quantité	Difficultés rencontrées	Solutions préconisées
Camion léger	TATA	16 t	Transport de fournitures	1	RAS	RAS
Camion léger	TATA	10 t	Transport de fournitures	1	RAS	RAS
Camion lourd Tongli	TLK301Y290F 7ZL	20 t	Chargement	10	RAS	RAS
Camion lourd Tongli	TLK155Y140W 6ZL	8 t	Chargement	3	RAS	RAS
Camion lourd	UQ-25	25 t	Chargement	4	RAS	RAS
Chargeuse	ACY-2	2m ³	Chargement	5	RAS	RAS
Chargeuse	ACY-307L	2m ³	Chargement	1	RAS	RAS
Bus	TATA	40 sièges	Transport personnel	3	RAS	RAS
Bus	TATA	28 sièges	Transport personnel	2	RAS	RAS
Véhicule tout-terrain V8	VDJ76L-RKMNYV	5 sièges	Transport personnel	4	Panne de batterie	Respect du plan d'entretien
Pick-up souterrain V8	SUV V8/CGO3091 AB14	5 sièges	Transport personnel	4	Panne de moteur	En révision majeure
Véhicule utilitaire léger	GUN125L-DNFLXN	5 sièges	Approvisionnement	1	RAS	RAS
Ambulance	4802AT05	2 sièges	Transport personnel	1	RAS	RAS
SUV	SUV PRADO	5	Transport	1	RAS	RAS

Types d'engins/Véhicule	Modèles	Capacités	Fonctions	Quantité	Difficultés rencontrées	Solutions préconisées
administratif		sièges	personnel			
Chariot élévateur au gasoil	CPCD	1 siège	Transport de matières	2	RAS	RAS
Chariot élévateur standard	CPCD50	1 siège	Transport de matières	2	RAS	RAS
Grue auxiliaire sur camion	QY25K5D_1	1 siège	Transport de matières	1	RAS	RAS
Niveleuse	GR215	1 siège	Entretien routier	1	RAS	RAS
Rouleau compacteur	XS203J	1 siège	Entretien routier	1	RAS	RAS
Chargeuse sur pneus	ZL50GN	1 siège	Transport de matières	5	RAS	RAS
Pelle hydraulique	SY215C	1 siège	Transport de matières	1	RAS	RAS
Pelle hydraulique	SY55C	1 siège	Transport de matières	1	RAS	RAS

II.4.1.4.5 Soutènement

La mine souterraine de Dikulushi utilise plusieurs méthodes de soutènement adaptées aux conditions du site :

- Les galeries de préparation et d'exploration sont principalement soutenues par ancrages + treillis métalliques (maille de 1,5 m × 1,5 m).
- La rampe inclinée, les chambres de chargement, les bifurcations de galeries, le poste électrique et autres lieux de travail souterrains bénéficient d'un soutènement par béton projeté d'épaisseur comprise entre 5 et 10 cm, selon l'état de la roche. Ce même système est appliqué dans les zones d'infiltration d'eau.
- Dans les zones à toit extrêmement instable telles que les chantiers d'exploitation du corps minéralisé, le soutènement et le renforcement principaux sont assurés par un système combiné d'ancrages avancés (acier rond diamètre 32 mm, longueur 4 m) et de cadres métalliques en IPN I20a.
- Les zones rocheuses instables des ouvrages d'accès et de préparation sont soutenues par un système combiné : ancrages + treillis + bandes métalliques + seconde couche de béton projeté + cadres métalliques.

II.4.1.4.6 Minage

La mine réalise des tirs à l'explosif émulsif. L'explosif est fourni par un fournisseur professionnel local.

Les informations relatives sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 8 : Explosif utilisée en 2025 pour la mine de Dikulushi

N°	Désignation	Type	Nature de l'explosif	Densité de l'explosif (g/cm ³)	Vitesse de détonation (m/s)	Brisance (mm)	Origine de l'explosif	Capacité de travail (L/kg)
1	Explosif émulsionné cartouché	φ32	Explosif émulsionné pour roches de type II	1,0 – 1,20	≥ 4 200	≥ 12	Production propre SICODEX	≥ 260

Tableau 9 : Type de détonateur

N°	désignation	Type	Capacité d'amorçage
1	Détonateur à tube de choc haute puissance	N° 8	Perforation d'une plaque de plomb d'une épaisseur ≥ 5 mm

Tableau 10 : Informations sur les forages

N°	Contenu	Unité	Paramètre	Remarques
1	Diamètre des trous de forage	mm	40	
2	Profondeur des trous de forage	m	2,5	
3	Consommation d'explosifs (par cycle de tir)	kg	55	

Aucune solution n'a été envisagée parce qu'aucune difficulté n'a été rencontrée.

II.4.1.5 Production

La production minière était de **200 699 tonnes** de minerais ; **25 095 tonnes** de Concentré. Voir tableau 11

Tableau 11 : Statistique de la production 2025

Produit	Unité	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre	Total annuel
Volume total d'exploitation	m ³	22 676	25 073	28 712	20 598	97 058
Tonnage total d'exploitation	t	61 225	67 698	77 521	55 614	262 058
Stériles	t	14 275	19 030	19 952	8 102	61 358
Minerais	t/%Cu	46 950 /6,34%	48 668 /6,32%	57 569 /7,08%	47 512 /6,26%	200 699 /6,53%

Tableau 12 : Tableau de la production 2025

Mois	Minerais (t)	Production de Concentré (t)	Observation
JANVIER	15 505	2 012	
FEVRIER	13 655	1 694	
MARS	14 320	1 724	
AVRIL	16 041	1 817	
MAI	15 750	1 864	
JUIN	17 205	2 313	
JUILLET	17 323	2 213	
AOÛT	17 310	2 250	
SEPTEMBRE	17 579	2 094	
OCTOBRE	16 602	2 113	
NOVEMBRE	18 273	2 362	
DÉCEMBRE	18 113	2 638	
Total	197 677	25 095	

II.4.1.6 Travaux préparatoires pour la mine souterraine

Tableau 13 : Travaux préparatoires pour la mine souterraine

	EFFECTIFS DU PERSONNEL AFFECTE AUX TRAVAUX				ENGINS ET MATERIELS MINIER				PROGRAMMATION DES TRAVAUX			OBSE RVAT IONS
TRAVAUX												
	CADRE		AGENT DE MAITRISE		PERSONNEL RELEVANT DE LA CLASSIFICATION GÉNÉRALE DES EMPLOIS	Type	Capacité nominale et effective	Coefficient d'utilisation	Prévision	Réalisation	Écart	
	Nationaux	Etrangers	Nationaux	Etrangers								
I. <u>Travaux préparatoires</u> - Déboisement - Ouverture des voies d'accès - Découverte - Découpage du gisement en chantiers d'exploitation - Construction des barrages ou digues - Construction des races et fumes - Pose des tuyauteries - Installation des unités de concentration (shuces jiggs, boites chinoises, etc.) II. <u>Travaux d'Exploitation</u> a) Gisement détritique ; - Abattage ;	37	56	19	0	420	Forage à roche Camions Chargeur Compresseur d'air Blender Pompe à eau Ventilateur Véhicules légers Machine à pulvériser Plateformes de prospection Plateformes de prospection Plateformes de prospection	60 m/h 20 tonnes 5 tonnes 22 m³ 6 m³/s 200 l/h - - 5 m³/h TK700 XY-44T KD75 GS-6075	41% 85% 70% 85% - - - - - - - -				

- Transport du minerai vers les unités de traitement												
- Lavage de minerai												
- Clean-up												
- Opération d'épuisement												
b) Gisement primaire												
- Abattage												
- Transport du minerai vers les unités de traitement												
- Concassage												
- Broyage												
- Classement												
- Concentration												
- Opération d'épuisement												
III. <u>Travaux annexes</u>												
- Exhaure												
- Éclairage												
- Ventilation												
- Ateliers de fabrication métallique												
- Menuiserie												
- Ateliers mécaniques et électrique												
IV. <u>Travaux annexes</u>												
- Garage												
- Laboratoire d'analyses												

II.4.1.7 Programme de Production

- Prévisions : en 2025, consommation prévue de 5 432 716 litres de carburant, 48 294 kg de lubrifiant, 135,94 tonnes d'explosif et 16 175 000 kWh d'énergie électrique.
- Réalisations : consommation effective de 6 134 777,24 litres de carburant, 51 580 kg de lubrifiant, 134,45 tonnes d'explosif et 16 236 000 kWh d'énergie électrique.
- Écarts : surconsommation de 702 061,24 litres de carburant et 3 286 kg de lubrifiant ; économie de 1,49 tonnes d'explosif et surconsommation de 61 000 kWh d'énergie électrique.
- Coefficient d'efficacité de production : carburant 1,13; lubrifiant 1,07; explosif 0,99; énergie électrique 1,00.

II.4.1.8 Travaux d'extraction

➤ Opération d'exploitation

Tableau 14 : différents travaux d'extraction

Taux de défruite ment	Taux de salissage	Taux de récupér ation	Tempéra ment	Dimensionnement du parc à engins	Politique de maintenance adoptée	Capacité de production journalière, Mensuelle, Annuelle	Prévisions	Réalisations	Justifications des écarts
15%	15%	90%	bon état	30 marteaux perforateurs pneumatiques sur jambe, 1 perforateur à fond trou type KQJ-92, 1 chargeuse et 1 pelle hydraulique.	Vérification hebdomadaire	550t/j, 16 500t/mois, 200 000t/ans	180 000t	200 699t	La pluviométrie est faible pendant la saison des pluies. L'impact des approvisionnements et de l'énergie sur la mine est réduit. La production se déroule dans de bonnes conditions et le tonnage extrait dépasse les prévisions.

➤ Caractéristiques sur le chargement et transport des minerais

Tableau 15 : Caractéristiques de chargement et transport

Cycle de travail des engins de chargement et de transport (stérile et minerais)	Rendement par rapport à la prévision annuelle	Type de Transport Utilisé	Difficultés rencontrées et solution envisagées
Transport par rampe	111%	Camions	RAS

Tableau 16 : Situation de la consommation annuelle des produits explosifs

N°	Désignation	Type*		Unité démesure	Quantité consommée												
		Produit explosif	Artifice de minage		janvier	février	Mars	Avril	Mai	Juin	juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total annuel
1	Explosifs	Ø32x270m m	RAS	Kg	13 022	11 021	9 473	9 240	11 258	14 706	15 452	12 950	9 600	9 775	10 125	7 825	134 447
2	Détonateurs	Tube détonant à retard milliseconde	RAS	Unité	11 577	11 000	11 097	9 070	10 462	13 263	12 670	12 175	9 234	10 144	8 927	8 467	129 376
3	Cordeau détonant	10g/m	RAS	M	151	315	230	224	320	650	0	0	0	0	0	0	1 890
4	Détonateurs électriques	200 /caisse	RAS	Unité	452	491	456	337	366	462	493	449	367	428	323	443	5 067

➤ Consommation de l'Energie

Tableau 17 : Consommation des intrants et consommables

Description	Unité de mesure	Quantité
Infants		
– Carburant	Litre	6 134 777
– Lubrifiant	Kg	51 580
Consommation pour usine :		
– Xanthate	tonne	40,78
– Sulfhydrate de sodium	tonne	83,77
– Huile mousseuse n°2	tonne	35,16
Maintenance		
Consommable du laboratoire :		
Autres consommables :		

II.4.2 Traitement minéralurgiques ou traitement des minerais

A. Opérations préliminaires

(1) Processus de concassage

- Type de concasseur : concasseur à mâchoires JC0850 ;
- Capacité de production journalière : 200 t/ h ;
- Alimentation annuelle : 200 000 t de minerai brut/ans (6,53 % Cu) ;
- Production : Sortie en fragments de taille réduite (typiquement <175 mm) ;
- Pas de perte de masse : La masse sortante est égale à l'alimentation (200 000 t) ;
- Consommation en énergie : 75 kW ;
- Le rapport de réduction de concassage : 2,3.

(2) Processus de broyage

- Type de broyeur : broyeur à billes 3200 × 4500;
- Capacité de production : 31,5 t/h;
- Consommation en énergie : broyeur à billes 750 kW;
- Alimentation : 197 677 t concassées;
- Type de broyage : Broyage humide.

(3) Processus de flottation

- Alimentation annuelle : 581 403 t de pulpe fine.
- Concentré produit annuellement : 25 095 t à 47,89 % (12 033 t Cu) ;
- Rendement de concentration : 94,6 % ;
- Nature : sulfure ;
- Réactifs utilisés : Xanthate de butyle (40,78 t), Huile mousseuse n ° 2 (35,16 t), NaHS (83,77 t).

Tableau 18 : Consommation des intrants et consommables

Description	Unité de mesure	Quantité
Intrants		
– Minerais	Tonnes	197 677
Consommation pour usine :		
– Eau	Tonnes	383 726
– Electricité	kWh	7 103 037
Maintenance		
Consommable du laboratoire :		
Autres consommables :		

II.4.3 Traitements métallurgiques

Le site minier PE606 n'est pas concerné par les procédés de traitement métallurgique.

II.4.3.1 Extraction métallurgique

1. Lixiviation :
2. Processus d'extraction

3.Procédé d'extraction électrolytique

Tableau 19 : Consommation des intrants et consommables pour l'extraction métallurgique

Description	Unité de mesure	Quantité
Infants		
– Minerais		
Consommation pour usine :		
– Eau		
– Electricité		
Maintenance:		
Consommable du laboratoire :		
Autres consommables :		

II.4.3.2 Affinage et Raffinage

Rien à signaler.

Tableau 20 : consommation des intrants et consommables pour affinage et raffinage

Description	Unité de mesure	Quantité
Infants		
– Acide		
Consommation pour usine :		
– Extractants		
– Solvant pétrolier		
Maintenance:		
Consommable du laboratoire :		
Autres consommables :		

II.4.3.3 Rendement métallurgique Global

II.4.3.4 Tableaux de projection annuelle des productions

Mois	Minerais(t)	Concentré(t)	Cathodes(t)
Janvier			
Février			
Mars			
Avril			
Mai			
Juin			
Juillet			
Août			
Septembre			
Octobre			
Novembre			
Décembre			

II.4.4 Gestion des rejets miniers (rejets minéralogiques et métallurgiques)

Les rejets miniers sont classés comme ceux à faible risque, et sont stockés dans un bassin de résidus miniers situés au Nord de l'usine. La teneur en élément valorisable est trop faible. ces rejets sont stockés dans de bonnes conditions et un traitement est appliqué à ces rejets.

II.5 DONNEES RELATIVES A L'HYGIENE, SECURITE ET PROTECTION DES TRAVAILLEURS

Tableau 21 : Risques par rapport aux étapes d'activités

N°	Phase du projet	Risque		Equipement de protection		Autres mesures d'atténuation	Observations
		Type	Degré de gravité*	Individuel	Collectif		
1	Recherche minière	Chutes de plain-pied, blessures lors des levés et forages, exposition aux poussières, bruit, circulation d'engins, morsures/piqûres de faune dangereuse.	Modéré	Casque, bottes de sécurité, gants, lunettes, gilet réfléchissant, masque anti-poussière, casque anti bruit	Balises des zones de travail, signalisation, trousse de premiers secours, moyens de communication, supervision HSE.	Briefing sécurité quotidien, limitation de vitesse, contrôle d'accès, inspection préalable des sites, sensibilisation à la faune et aux conditions météo.	Risque global maîtrisable si les travaux restent encadrés par les procédures HSE et la surveillance terrain.
2	Développement et construction	Chute de hauteur ou de blocs, heurt/écrasement par engins et matériels, risque électrique, incendie,	Élevé	Casque, bottes renforcées, gants, lunettes/visière, protection auditive, masque	Plan de circulation, garde-corps, extincteurs, mise à la terre, arrosage anti-	Permis de travail, maintenance préventive, consignation électrique, plan d'urgence, contrôle	Phase sensible en raison des interactions homme-engin et des travaux préparatoires ;

N°	Phase du	Risque		Equipement de protection		Autres mesures	Observations
		poussières, bruit et vibrations, déversements d'hydrocarbures.		respiratoire, harnais selon poste.	poussière, ventilation, dispositif de confinement des hydrocarbures.	des explosifs, suivi environnemental et surveillance des zones à risque.	exige une discipline opérationnelle renforcée.
3	Production commerciale (extraction minière, extraction minéralurgique et extraction métallurgique)	Accident en mine souterraine, effondrement localisé, émanations de gaz, poussières respirables, incendie/explosion, exposition aux réactifs chimiques et à l'acide, circulation interne, bruit et manutention.	Élevé à majeur	Casque avec lampe, bottes de sécurité, gants adaptés, lunettes/visière, protection auditive, appareil respiratoire ou masque, vêtements haute visibilité.	Ventilation, soutènement, capotage et protections machines, détecteurs, douches/lave-yeux, dispositifs incendie, bassins de rétention, signalisation et séparation des flux.	Surveillance géotechnique, contrôle qualité de l'air, suivi médical périodique, procédures d'intervention d'urgence, formation continue, audits HSE et suivi des incidents.	Le niveau de criticité est le plus important à cette étape ; le respect rigoureux des SOP, du plan d'urgence et du suivi médical est indispensable.

* Appréciation qualitative proposée sur base des risques inhérents aux phases du projet et des mesures HSE prévues dans l'EIES.

Tableau 22 : Maladies Constatées

N°	Maladie	Origine / causes probables	Nombre des cas	Mesure de prise en charge	Mesure préventive	Lieux de décès	Observations
				Centre de santé			
1	Paludisme	Environnement tropical, présence de vecteurs, exposition des travailleurs et populations riveraines.	3	Consultation, test rapide/goutte épaisse selon protocole, traitement antipaludique, référence si complication.	Moustiquaires imprégnées, assainissement des eaux stagnantes, sensibilisation, pulvérisation ciblée selon besoin.	Néant signalé	Affection attendue comme première cause de consultation en contexte tropical
2	Dermatoses / irritations cutanées	Contact avec huiles, hydrocarbures, produits chimiques, humidité, défaut d'hygiène ou	1	Soins locaux, traitement dermatologique, retrait temporaire du poste si nécessaire.	Gants adaptés, lavage des mains, douches, tenue de travail propre, manipulation sécurisée des produits chimiques.	Néant signalé	Cas généralement ponctuels mais récurrents sur les postes exposés.

N°	Maladie	Origine / causes	Nombre des cas	Mesure de prise en charge	Mesure préventive	Lieux de décès	Observations
		EPI inadaptés.					
3	Conjonctivites / irritations oculaires	Poussières, projections, fumées, éclats et manipulation de produits irritants.	1	Lavage oculaire immédiat, collyres/soins prescrits, référence si atteinte sévère.	Lunettes de protection, capotage des équipements, respect des procédures de manipulation.	Néant signalé	Pathologie compatible avec les expositions opérationnelles et les travaux en atmosphère poussiéreuse.
4	Gastro-entérites / maladies hydriques	Hygiène insuffisante, qualité de l'eau, contamination alimentaire, assainissement défaillant.	1	Réhydratation, traitement médical, surveillance clinique, référence en cas de déshydratation sévère.	Contrôle de l'eau potable, hygiène alimentaire, lavage des mains, entretien des installations sanitaires.	Néant signalé	Très peu de travailleur ne respecte pas le consigne de l'hygiène alimentaire sur le site.

Tableau 23 : Répertoire des accidents enregistrés

N°	Nature de l'accident	Origine / cause	Nombre des victimes	Degrés de gravité	Nombre des décès	Mesure prise	Observation
1	Chute d'objets	Rangement non ordonné des matériaux	2	faible	0	transport à l'hôpital pour traitement; sensibilisation /information préventive; consignes strictes de rangement	

Difficultés rencontrées et Solution envisagée ; mine noyée et comme solution c'était le dénoyage.

II.6 Synthèse des données de production et de vente

La synthèse des données de la production et de vente pour l'année 2025 est présentée au tableau 24.

Tableau 24 : Synthèse des données de production et de vente

	UNITE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	TOTAL ANNUEL
1. Extraction minière														
Stérile excavés	Tonne	4 172	5 533	4 570	3 829	6 779	8 422	11 827	5 790	2 335	3 463	2 668	1 971	61 358
Minerai extrait	Tonne	16 640	16 207	14 103	15 521	158 448	17 303	19 422	20 233	17 914	17 926	13 843	15 744	200 699
Taux de dilution du minerai	%	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Taux de perte du minerai	%	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
Rendement de récupération	%	94,98	95,01	94,18	94,44	94,48	94,26	94,80	94,81	94,94	94,39	94,40	94,56	94,6

	UNITE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	TOTAL ANNUEL
Teneur(s) en élément(s) utile(s) ou valorisable (s) dans le minerai	%	6,65	6,22	6,06	5,60	5,74	7,11	6,42	6,69	6,14	6,44	6,58	7,31	6,48
Teneur limite de cuivre	%	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6
2, Extraction minéralurgique														
Minerai/Concassé/broyé/aggloméré/classifié à l'alimentation	Tonnes	15 505	13 655	14 320	16 041	15 750	17 205	17 323	17 310	17 579	16 602	18 273	18 113	197 677
Teneur(s) en élément(s) utile(s) ou valorisable (s) dans L'alimentation	%	6,65	6,22	6,06	5,60	5,74	7,11	6,42	6,69	6,14	6,44	6,58	7,31	6,41
Quantité de concentré produit par concentration	Tonnes	2 012	16 934	1 724	1 817	1 864	2 313	2 213	2 250	2 094	2 113	23 612	2 638	250 956
Teneur(s) en élément utiles(s) ou valorisable(s) dans le concentré	%	48,7	47,6	47,4	46,6	45,8	49,8	47,7	48,8	49,0	47,8	48,0	47,5	47,89
Rendement de récupération	%	94,98	94,98	94,98	94,98	94,98	94,98	94,98	94,98	94,98	94,98	94,98	94,98	94,6

	UNITE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	TOTAL ANNUEL
Quantité net de cuivre	Tonne	980	807	818	848	853	1 153	1 055	1 099	1 025	1 009	1 134	1 253	12 033
Quantité en élément(s) utiles dans les rejets	Tonne	52	42	51	50	50	70	58	60	55	60	67	72	687
Teneur(s) en élément utiles(s) ou valorisable(s) dans les rejets	%	0,38	0,35	0,40	0,35	0,36	0,47	0,38	0,40	0,43	0,41	0,42	0,40	0,40
3. Extraction métallurgique (HYDROMETALLURGIE)														
Minerai traité/Concassé/broyé/aggloméré/conc entré à l'alimentation	Tonne	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S
Teneur(s) en élément(s) utile(s) ou valorisable (s)	%	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S
Quantité du(des) produit(s) minier (s) marchand (s)	Tonne	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S

	UNITE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	TOTAL ANNUEL
Teneur(s) en élément utiles(s) ou valorisable(s) dans la cathode	%	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S
Rendement de récupération	%	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S
Quantité en élément(s) utiles non valorisable(s) du (des) produits(s) minier(s) marchand (s)	Tonne	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S
Quantité en élément (s) utile (s) dans le rejet	Tonne	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S
Teneur (s) en élément utile (s) ou valorisable (s) dans les rejets	%	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S	R.A.S
4. Commercialisation														

	UNITE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	TOTAL ANNUEL
produit (s) minier(s) Marchand (s)vendable(s) contenu(s) dans le concentré, produits intermédiaires et autres	Tonne					2 795	5 988	4 609	3 182		1 087	4 355		22 016
Valeur commerciale brute du(des) concentré(s)	USD					8 842 861,07	18 940 889,73	14 579 943,11	10 157 402,27		3 474 819,04	13 917 621,20		69 913 536,42
Quantité de produit(s)minier(s)marchant(s) vendable(s)	Tonne													
Valeur commerciale brute du(des) produit(s) minier(s) marchand(s) vendable(s)	USD													
Teneur en impuretés dans le produit(s) minier(s) marchand(s)	%													

II.7 Données Relatives aux impacts environnementaux et sociaux

II.7.1 Sol

Les activités minières menées par Everbright Mining Sarl ont généré divers impacts sur le sol, notamment liés à la dégradation physique, chimique et biologique. Des mesures de stabilisation, de récupération de la terre végétale et de reboisement sont mises en œuvre pour atténuer ces effets.

Tableau 25 : Impacts environnementaux et mesures d'atténuation sur le sol

Type d'impact	Nature / Description	Phase du projet	Caractérisation (intensité, durée, réversibilité)	Mesures d'atténuation / réhabilitation	Niveau d'exécution
Érosion et dégradation du sol	Décapage, ruissellement, suppression du couvert végétal	Préparation, exploitation	Forte, longue, réversible moyenne	Rigoles de drainage, stabilisation des talus, reboisement progressif	Moyenne : drainage partiel, reboisement en cours
Compactage du sol	Pression d'engins réduisant la porosité du sol	Construction, exploitation	Moyenne, longue, réversible moyenne	Balisage des pistes, décompactage mécanique, amendement organique	Partielle : balisage fait, décompactage non systématique
Modification du relief naturel	Création de fosses, remblais, terrils	Exploitation, fermeture	Forte, permanente, faible réversibilité	Reprofilage, comblement des fosses, aménagement post-exploitation	En cours : reprofilage partiel, plan de fermeture en préparation
Contamination par métaux lourds	Dépôts de Cu, Co, Pb, Zn issus des rejets	Exploitation, traitement	Très forte, longue, réversibilité faible	Bassins de décantation, couverture des haldes,	Faible : suivi réalisé, traitement non initié

Type d'impact	Nature / Description	Phase du projet	Caractérisation (intensité, durée, réversibilité)	Mesures d'atténuation / réhabilitation	Niveau d'exécution
				phytoremédiation	
Pollution par hydrocarbures	Déversements accidentels de carburants ou huiles	Construction, exploitation	Moyenne, longue, réversible moyenne	Aires étanches, kits anti-déversement, récupération d'huiles usées	Bonne : zones étanchées et kits opérationnels
Drainage minier acide (DMA)	Oxydation des sulfures générant des acides	Exploitation, post-fermeture	Très forte, très longue, irréversible	Isolement des haldes sulfurées, neutralisation, couverture végétale	Initiale : bassins construits, couverture en cours
Altération du pH du sol	Utilisation de produits chimiques acides/basiques	Traitement	Moyenne, moyenne durée, réversible	Confinement des produits, neutralisation, suivi du pH	Bonne : confinement conforme au PGES
Perte de microfaune et microflore	Pollution et déforestation	Préparation, exploitation	Moyenne, longue, réversible moyenne	Réétalement de la terre végétale, enrichissement organique	Partielle : terre récupérée, enrichissement limité
Perte de fertilité	Enlèvement d'horizons fertiles	Préparation, exploitation	Forte, longue, réversible moyenne	Stockage de la terre végétale, réétalement, amendements	Moyenne : stockage correct, restitution partielle
Instabilité du sol	Risque d'effondrement des fosses et galeries	Exploitation, fermeture	Forte, longue, réversibilité faible	Suivi géotechnique, comblement progressif	Bonne : suivi régulier assuré

II.7.2 Impacts environnementaux sur l'eau

Les opérations minières influencent les eaux de surface et souterraines par la turbidité, la contamination chimique et l'altération hydrologique.

Les mesures de traitement, de confinement et de gestion rationnelle des ressources hydriques ont permis de réduire plusieurs effets notables.

Tableau 26 : Impacts environnementaux et mesures d'atténuation sur l'eau

Type d'impact	Nature / Description	Phase du projet	Caractérisation (intensité, durée, réversibilité)	Mesures d'atténuation / réhabilitation	Niveau d'exécution
Turbidité et sédimentation	Ruissellement de sols décapés, transport de sédiments vers rivières	Préparation, exploitation	Moyenne à forte, courte à moyenne durée, réversible	Bassins de décantation, bandes végétales, contrôle des pistes	Moyenne : bassins présents, entretien irrégulier
Contamination par métaux lourds	Cu, Co, Pb, Zn, As dissous dans les eaux	Exploitation, traitement, post- fermeture	Forte, longue, faible réversibilité	Traitement des eaux, confinement des résidus, phytoremédiation	Faible : surveillance partielle, traitements ponctuels
Drainage minier acide (DMA)	Oxydation des sulfures produisant des eaux acides	Exploitation, post-fermeture	Très forte, très longue, faible réversibilité	Neutralisation, couverture des haldes, traitement passif	Initiale : premiers bassins construits, solutions pérennes à renforcer

Cyanures et produits de traitement	Rejets accidentels de réactifs chimiques	Traitement du minéral	Moyenne à forte, courte à moyenne durée, réversible variable	Confinement des circuits, destruction du cyanure, plans d'urgence	Faible à moyenne : procédures en place, capacités limitées
Pollution par hydrocarbures	Déversements accidentels d'huiles et solvants	Construction, exploitation	Moyenne, moyenne durée, réversible moyenne	Aires étanches, kits anti-pollution, formation du personnel	Bonne : gestion efficace, réponse rapide aux incidents
Altération des débits et hydrologie	Pompage et détournement des eaux naturelles	Exploitation	Moyenne à forte, moyenne à longue durée, réversible moyenne	Réutilisation des eaux, plan de gestion hydrologique	Partielle : suivi en place, compensations limitées
Perte de qualité biologique	Diminution de la biodiversité aquatique et de la pêche	Toutes phases	Moyenne à forte, moyenne durée, réversible lente	Restauration des habitats, programmes de repeuplement	Faible : protections partielles, suivi biologique limité
Risques sanitaires liés à l'eau	Contamination des sources domestiques	Exploitation, post-fermeture	Forte, moyenne à longue durée, faible réversibilité	Approvisionnement alternatif, tests de potabilité, sensibilisation	Moyenne : forages protégés installés, suivi à renforcer

II.7.3 Air

Les activités minières génèrent des émissions de poussières et de gaz pouvant affecter la santé humaine, la végétation et la qualité de l'air. Les mesures de réduction et de surveillance environnementale ont été mises en œuvre.

Tableau 27 : Impacts environnementaux et mesure d'atténuation sur l'air

Type d'impact	Nature / Description	Phase du projet	Caractérisation (intensité, durée, réversibilité)	Mesures d'atténuation / réhabilitation	Niveau d'exécution
Émissions de poussières (PM10 et PM2,5)	Déplacement de poussières lors du décapage, du transport et du concassage	Préparation, exploitation, transport	Moyenne à forte, longue, réversible moyenne	Arrosage des routes, couverture des camions, haies anti-poussières	Partielle : arrosage intermittent, haies en cours
Émissions de gaz d'échappement (CO, CO ₂ , NO _x , SO ₂)	Combustion des moteurs, générateurs et engins lourds	Construction, exploitation	Moyenne, moyenne durée, réversible	Entretien régulier des engins, réduction du temps de marche, carburants moins polluants	Bonne : maintenance régulière, transition en préparation
Poussières issues des haldes et terrils	Remobilisation éolienne vers villages et végétation	Exploitation, post-fermeture	Forte, longue, réversible moyenne	Recouvrement des haldes, végétalisation, haies brise-vent	Moyenne : couverture en cours, végétalisation progressive

Type d'impact	Nature / Description	Phase du projet	Caractérisation (intensité, durée, réversibilité)	Mesures d'atténuation / réhabilitation	Niveau d'exécution
Poussières fines des zones de concassage	Inhalation de particules fines, nuisible à la santé	Exploitation	Moyenne à forte, moyenne durée, réversible	Capotage et arrosage des installations, suivi environnemental	Moyenne : arrosage périodique, surveillance limitée
Odeurs et composés volatils (hydrocarbures, solvants)	Émanation de carburants et solvants des ateliers	Exploitation	Faible à moyenne, courte durée, réversible	Stockage fermé, ventilation adéquate, formation du personnel	Bonne : gestion conforme, zones ventilées
Impact sur la santé respiratoire	Exposition prolongée aux particules fines et gaz	Toutes phases	Moyenne à forte, longue, réversible moyenne	Distribution d'EPI, surveillance médicale, formation du personnel	Partielle : EPI distribués, suivi médical à renforcer
Impact sur la végétation riveraine	Dépôt de poussières sur la flore, réduction de photosynthèse	Exploitation	Moyenne, moyenne durée, réversible	Haies brise-vent, arrosage régulier, surveillance de la végétation	Partielle : haies installées, suivi en cours

II.7.4 Impacts sur la santé publique

- **Impacts environnementaux**

Apparition des maladies respiratoires chez les travailleurs et dans les populations environnementales Exode de la population vers la cité minière ; Proliférations des maladies destructrices des cultures locales

- **Mesures environnementales**

- Obligation de port de masques anti-poussières, anti-gaz et tenue anti-chaueur.
- Mise en place des structures d'accueil de nouveaux venus ;
- Limitation de reculement des personnels extérieurs à la zone du projet

II.7.5 Responsabilité Sociétales du titulaire

N°	Libellé	Villages bénéficiaires	Coût (\$)	Programmation	Modalité d'exécution	Réalisation	Observations
1	Création, Construction, Organisation et Financement d'une structure de Microcrédit	Dikulushi, Lumekete, Kyanga, Kabusanzye, Mukenge, Musenge, Kilwa, Kanswa, Katendeji 1 et Katendeji 2	86 515,00	2024–2025	Ce projet consiste en la création d'un microcrédit pour permettre l'amélioration des conditions de vie des communautés, en leur facilitant la création des activités génératrices de revenu. Ainsi, il sera construit un siège de (7m X 9m) subdivisé en une salle d'attente, un bureau qui aura deux comptoirs des caisses entrée et sortie et d'un bureau du gestionnaire et son adjoint. Le microcrédit bénéficiera pendant trois ans d'un montant de cinquante mille Dollars Américains (50.000 USD) hormis le coût de construction.	Réalisé	
2	Construction et équipement de deux écoles.	Dikulushi et Mukenge	270 654,00	2026–2027	Pour ce projet, il s'agit de la construction de deux bâtiments de forme en « U » avec six salles de classe dans les villages Dikulushi et Mukenge. A tous ces deux bâtiments est attachée une salle supplémentaire qui sera découpée en bureaux et salle d'attente. Il s'agira aussi pour ce projet d'une construction d'un bloc sanitaire pour chaque bâtiment construit. En outre, toutes les classes seront équipées (pupitres, tableaux, matériels didactiques, etc.). Il en sera de même des bureaux qui seront équipés en mobiliers. Enfin, pour assurer la sécurité des enfants, chaque école sera clôturée.	A réaliser en 2026 et 2027	

N°	Libellé	Villages bénéficiaires	Coût (\$)	Programmation	Modalité d'exécution	Réalisation	Observations
3	Construction et équipement d'un centre de santé.	Dikulushi	103 948,60	2025–2026	Ce projet consiste en la construction d'un centre de santé à Dikulushi dans la chefferie de Kyona–Nzini. Il s'agit de la construction d'un bâtiment composé de 12 pièces dont une salle d'attente, une infirmerie, une pharmacie, un laboratoire, un cabinet de consultation, une salle d'observation, quatre toilettes (homme et femme), deux douches (homme et femme). Une borne fontaine y sera placée en vue d'approvisionnement d'eau. Par ailleurs, toutes les pièces seront équipées.	Réalisé	
4	Appui et accompagnement agricole.	Dikulushi, Lumekete, Kyanga, Kabusanzye, Mukenge.	174 550,00	2023–2027	Ce projet d'assistance agricole s'inscrit dans la dynamique d'amélioration du bien-être de la communauté de la chefferie Kyona–Nzini affectée par les activités minières de la société EverBright Mining Sarl. D'une manière spécifique, ce projet consiste en la distribution des semences améliorées de maïs ainsi que les intrants chimiques y afférents (engrais et pesticides). Il va aussi appuyer les ménages, agricoles travaillant dans les bas-fonds en leur disponibilisant les semences maraichères, principalement la tomate, l'oignon et le chou. Il sera aussi question, dans ce projet d'accompagner techniquement les agriculteurs de la chefferie Kyona–Nzini à travers diverses formations pour leur renforcement des capacités sur des techniques modernes en vue d'accroître la production de maïs et avoir la maîtrise sur la production maraichère, surtout dans la maîtrise des maladies.	Réalisé en 2023–2025	

N°	Libellé	Villages bénéficiaires	Coût (\$)	Programmation	Modalité d'exécution	Réalisation	Observations
5	Desserte en eau potable par la construction de 15 bornes fontaines.	Dikulushi, Lumekete, Kyanga, Kabusanzye, Mukenge, Musenge, Kanswa, Katendeji 1 et Katendeji 2	148 739,00	2024	Ce projet d'adduction d'eau potable consiste à la construction de 15 bornes fontaines dans la zone impactée par les activités minières de l'entreprise Everbright Mining Sarl. Il s'agit d'une partie de la chefferie Kyona-Nzini (Dikulushi, Lumekete, Kyanga, Kabusanzye, Mukenge, Musenge, Kanswa) et une partie du secteur Moero (Katendeji_1 et Katendeji_2). La répartition de ces bornes fontaines est faite de la manière suivante: Trois points d'eau à Dikulushi ; deux points d'eau dans chacun des villages Lumekete, Kyanga, Mukenge, et Kanswa.; et enfin les autres villages (Kabusanzye, Musenge, Katendeji_1 et Katendeji_2) ont bénéficié chacun d'un point d'eau.	Reporté à 2026 conformément à l'avenant complémentaire	
6	Construction et équipement de trois postes de santé.	Dikulushi, Lumekete, Kyanga, Kabusanzye, Mukenge, Musenge, Kanswa	144 705,00	2024-2025	Ce projet consiste en la construction de trois postes de santé à Musenge et Kabusanzye (chefferie de Kyona-Nzini), et à Katendeji_1 (secteur de Moero). Pour chacun de ces trois villages, il s'agit de la construction d'un bâtiment composé d'une salle de consultation, d'une salle d'observation hommes, d'une salle d'observation femmes, d'une maternité, d'une pharmacie et des sanitaires (hommes et femmes). Par ailleurs, toutes les pièces seront équipées. En ce qui concerne l'aménagement du paysage, le projet entend conserver le maximum des arbres trouvés sur le site en vue de conserver un environnement naturel.	Reporté à 2026 conformément à l'avenant complémentaire	

N°	Libellé	Villages bénéficiaires	Coût (\$)	Programmation	Modalité d'exécution	Réalisation	Observations
7	Aménagement d'un terrain de football dans la cité de Kilwa, Secteur de Moero	Kilwa	74 724,00	2026	Ce projet consiste en la réhabilitation et réaménagement d'un terrain sur une superficie de 100 m × 100 m soit un ha dans les conditions rurales. Notons que le terrain existant se trouve dans un état de délabrement avancé. Cependant, les travaux d'aménagement de terrain proprement-dits concernent une dimension de 90 m x 45,90 m. Il sera aussi question dans ce projet de réhabiliter la petite tribune déjà en état d'abandon.	A réaliser en 2026	
8	Construction d'un marché communautaire dans le village Kanswa.	Dikulushi, Lumekete, Kyanga, Kabusanyze, Mukenge, Musenge, Kanswa	124 664,00	2026–2027	Le projet consiste à construire un marché composé d'un hangar de 400 m ² (20mx20m) qui devra abriter des étalages pour vendeurs. Ce marché aura deux bureaux administratifs, un dépôt de 10 m de longueur et de 5 m de largeur, ainsi que des installations sanitaires. Il sera aussi équipé d'un point d'eau (forage).	A réaliser en 2027	
9	Réhabilitation du Centre Communautaire à Kilwa	Kilwa	50 030,44	2026–2027	Ce projet consiste en la réhabilitation du centre communautaire situé dans le village Kilwa pour faciliter la formation des communautés et de cadres de bases en leur dotant d'un cadre de rencontres adéquats et répondant aux normes de développement et de modernisation prônait par le gouvernement de la République Démocratique du Congo.	A réaliser en 2026–2027	

N°	Libellé	Villages bénéficiaires	Coût (\$)	Programmation	Modalité d'exécution	Réalisation	Observations
10	Formation de la jeunesse aux métiers	Dikulushi, Lumekete, Kyanga, Kabusanzye, Mukenge, Musenge, Kanswa, Katendeji 1 et Katendeji 2	35 500,00	2023	Ce projet consiste à offrir des formations dans trois domaines des métiers différents pour promouvoir l'insertion professionnelle et l'entrepreneuriat des jeunes désœuvrés de la Chefferie Kiona Nzini et du Secteur Moero impactés. Par cette formation les jeunes sélectionnés seront compétitifs par rapport aux opportunités d'emploi offertes par les entreprises minières de la RDC en général et par l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL en particulier. Cette formation favorisera aussi d'une certaine manière l'entrepreneuriat dans les deux entités et par conséquent une baisse sensible du taux de chômage. Ces formations seront prises en charge entièrement par ce présent Cahier des charges et seront de durée et des critères d'admission variables selon les domaines.	Réalisé	
11	Construction d'un pont sur la rivière Dikulushi.	Dikulushi, Lumekete, Kyanga, Kabusanzye, Mukenge, Musenge, Kanswa, Katendeji 1 et Katendeji 2	147 100,00	2023	Ce projet consiste en la construction d'un pont de 12 m de long, 7 m de large et 3,90 m de haut pour une capacité prévue de 120 Tonnes sur la rivière de la Dikulushi. Dans l'objectif -D'améliorer l'évacuation des produits vivriers ; -De faciliter la circulation des personnes et de leurs biens; -De rendre la traversée aisée pour la population sur ce tronçon.	Réalisé	

N°	Libellé	Villages bénéficiaires	Coût (\$)	Programmation	Modalité d'exécution	Réalisation	Observations
12	Appui à la transformation du maïs grain en farine (moulins motorisés).	Dikulushi, Lumekete, Kyanga, Kabusanzye, Mukenge, Musenge, Kanswa, Katendeji 1 et Katendeji 2	50 840,00	2023–2024	Ce projet se focalise sur la fourniture des moulins motorisés à la communauté locale. Ceci aura pour effet non seulement de stimuler la production locale de maïs, mais aussi booster l'activité économique dans la zone d'impact d'EVERBRIGHT MINING SARL. D'une façon pratique, 18 moulins seront distribués à la communauté impactée dont un moulin dans chaque village. Ces moulins distribués seront sous la gestion du CLD de chaque village.	Réalisé	
13	Fourniture en tronçonneuses et appuis à la foresterie communautaire	Dikulushi, Lumekete, Kabusanzye, Mukenge, Musenge, Kanswa, Katendeji 1 et Katendeji 2	28 590,00	2023–2024	D'une part, ce projet va appuyer la mise en place des pépinières communautaires dans chaque village ayant bénéficier d'une tronçonneuse. D'autre part, il va se focaliser sur la fourniture des tronçonneuses. Le type de tronçonneuses qui sont fournies sont de marque <i>STHIL</i> , 24' capable de faire un minimum d'un hectare par jour. Ceci aura pour effet de stimuler la production de charbon de bois, de bois de chauffe mais aussi de bois d'œuvre et de ce fait booster cette activité économique de premier plan dans ce contraint. D'une façon pratique, 9 tronçonneuses seront distribuées à la communauté impactée à raison d'un seul par village pour des raisons de gestion durables des ressources forestières. Ces outils distribués seront sous la gestion du CLD de chaque village.	Réalisé	

N°	Libellé	Villages bénéficiaires	Coût (\$)	Programmation	Modalité d'exécution	Réalisation	Observations
14	Appui en moyen de transport par la fourniture d'un bus et d'un Canter.	Dikulushi, Lumekete, Kyanga, Kabusanzye, Mukenge, Musenge, Kanswa, Katendeji, Katendeji 1 et Katendeji 2 et Kilwa	60 000,00	2025	Il s'agit pour ce projet, d'assister la communauté locale impactée au point de vue logistique afin de renforcer la célérité dans ses activités quotidiennes. Brièvement, l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL entend doter cette communauté d'un bus de marque Mitsubishi de 30 places assises et d'un Canter de capacité 5 tonnes toujours de marque Mitsubishi FUSO. Ceci aura pour effet non seulement de connecter les différents villages entre eux et avec les grands centres mais aussi de booster les activités économiques et la cohésion sociale dans ce contraint.	Réalisé	

II.7.6 Impact sur les ressources culturelles

Il n'y a pas eu d'impact sur les ressources culturelles

II.7.7 Synthèse des EIES/PGES

✓ Présentation du requérant

Le requérant est la société Everbright Mining SARL, ayant son siège social au numéro 18901, Avenue du Club Nautique, Quartier Golf, Commune de Lubumbashi, ville de Lubumbashi, Province du Haut-Katanga en R.D.C., dont le RCCM est : CD/LSH/RCCM/19-B-00480. Et Id Nat est n°05-B0500-N48888T.

✓ Description sommaire du projet

Le projet de la mine de cuivre de Dikulushi a été lancé en 1997. À partir de 2002, l'exploitation a été assurée par Anvil Mining Congo (abrégée AMC Sarl) selon le mode d'exploitation à ciel ouvert en fosse. En raison de contraintes techniques et économiques, l'exploitation a été convertie en exploitation souterraine en 2007. Le second site d'exploitation (Boom Gates) a débuté en 2011, dont les ressources minérales sont entièrement épuisées.

Le gisement de Dikulushi a cessé ses activités depuis 2015. Il subsiste de nombreuses installations de surface, notamment les parcs à stériles, les parcs à résidus, l'usine de traitement du minerai, ainsi que les infrastructures annexes telles que les ateliers, les entrepôts, les bassins de décantation et le camp ouvrier.

En 2021, la mine a été acquise par le Groupe JCHX (JCHX Mining) et renommée Everbright Mining SARL (abrégée EM Sarl).

Avant l'arrêt des activités, l'exploitation minière atteignait une profondeur de 250 m sous la surface. L'accès au gisement était assuré par une rampe d'accès de 1 000 m depuis la surface.

Actuellement, la mine de cuivre de Dikulushi est une mine de remise en exploitation. Après la reprise de la mine par EM Sarl, la profondeur d'exploitation de Dikulushi a été étendue jusqu'à 740 m, ainsi qu'aux zones de 600 m et au-

delà. Le projet actuel consiste en une exploitation souterraine, ainsi qu'en la production de concentré de cuivre par traitement à l'usine de valorisation.

✓ Description des méthodes d'exploitation

Sur le gisement de Dikulushi du permis PE606, l'exploitation est réalisée par la méthode d'exploitation souterraine par étages descendants avec remblayage, par chantiers avancés, avec remblayage cimenté de résidus classifiés. Le minerai extrait est transporté par camions-bennes automoteurs.

✓ Description du milieu Physique, Biologique, économique et social

Environnement Naturel:

Le gisement de Dikulushi est situé sur un plateau à environ 1 000 m d'altitude. La zone environnant le site de Dikulushi est presque entièrement recouverte de formations boisées et forestières, ainsi que de quelques marais et zones humides. Ce plateau fait partie de la chaîne de Kundelungu, à 60 km à l'ouest de Dikulushi, et forme une falaise à 25 km à l'est de la faille du lac Mweru.

La lithostratigraphie régionale est principalement constituée du socle cristallin et de la couverture sédimentaire (Supergroupe du Katanga). Le socle cristallin est composé de granites, schistes et gneiss du Paléoprotérozoïque, ainsi que de quartzites et séries rocheuses métamorphiques argileuses du Supergroupe du Kibara.

Le Supergroupe du Katanga correspond à un ensemble de carbonates magnésiens et de roches détritiques déposés en environnement marin peu profond. Il recouvre le socle cristallin en discordance, avec une épaisseur comprise entre 5 et 10 km. Du bas vers le haut, il est subdivisé en Groupe du Roan, Groupe du Nguba et Groupe du Kundelungu.

Le Groupe du Kundelungu, composé de roches détritiques siliceuses et de carbonates, constitue la formation principale de l'avant-pays lufilien. Du bas vers le haut, il est divisé en Sous-groupe de Gombela, Sous-groupe de Ngule et Sous-groupe de Bianco (voir Figure 2). Le gisement de Dikulushi est principalement hébergé dans la zone de faille des grès et brèches de la

Formation de Mongwe, appartenant au Sous-groupe de Ngule du Groupe du Kundelungu.

Environnement Biologique:

Trois types de végétation sont présents sur le permis PE606 et sa périphérie : la forêt tropicale clairsemée mixte type Chipa/Monga, la savane arbustive et la savane herbeuse. Sur la zone du projet, la végétation est majoritairement constituée de la forêt mixte Chipa/Monga et de la forêt Miombo. La végétation rivulaire n'est présente que sur les berges des cours d'eau ; cette zone ne présente pas de stratification végétale. Malgré l'entrelacement de la croissance des jeunes arbres, les espèces de la canopée restent facilement identifiables.

La forêt Chipa/Monga couvrant la zone d'extension de la carrière présente une structure monostrate, avec des herbes hautes annuelles et des arbustes résistants aux feux de brousse, notamment le *Terminalia neotaliala*. Trois types de végétation sont courants dans la forêt Miombo : Miombo mixte, Miombo terminal et Miombo primaire.

L'étude d'impact environnemental et social recense les oiseaux, mammifères, reptiles, poissons ainsi que les espèces protégées et sensibles. L'exploitation souterraine actuelle entraîne moins de déforestation que l'exploitation à ciel ouvert. Toutefois, l'augmentation des poussières, du bruit, des vibrations, du trafic ainsi que les installations annexes exercent une pression sur les habitats naturels.

La préservation de l'intégrité des habitats, la maîtrise des espèces envahissantes et le suivi de la flore et de la faune constituent les axes prioritaires de la gestion environnementale.

Environnement Economique et Social:

Le projet est situé au village de Dikulushi, territoire de Pweto, province du Haut-Katanga, République Démocratique du Congo (RDC). Il se situe au nord de Kilwa (principal centre d'activités) et à 25 km des rives du lac Moero. Le projet Everbright se trouve à environ 2 km du village de Dikulushi. La population du village est administrée par un chef de village. La zone comporte également trois chefferies traditionnelles.

La région est majoritairement rurale, son économie est basée sur l'agriculture, complétée par l'élevage, le petit commerce et les activités liées à la reprise de l'exploitation minière. La remise en marche de la mine a entraîné une légère croissance démographique locale et créé des emplois directs et indirects.

Sur le plan social, le groupe ethnique majoritaire est le Bemba. Les principales tribus sont les Bashila de la région du Moero, les Bazela de la chefferie de Kiona–Nzini, les Babwile de la chefferie de Mpuweto et les Bakunda de la chefferie de Mwenge. Les langues les plus parlées sont le français, le swahili, le bemba, le lingala et le kisela.

Les infrastructures sociales comprennent le centre de santé, les écoles, les routes, le terrain de football de Dikulushi ainsi que des projets communautaires d'amélioration tels que les puits d'eau. Le projet a un impact structurel sur les conditions de vie locales, tout en nécessitant une maîtrise stricte des retombées sociales et sanitaires liées aux activités minières.

✓ Description des impacts et mesures d'atténuation

La description des impacts est faite au point II.7.1 à II.7.4, tableaux 25 à 27.

✓ Description des sous-traitant

La Société de Services Environnementaux et Miniers de Lubumbashi (ENVIRONMENTAL AND MINING SERVICES, EMIS) est un organisme de conseil et d'études environnementales. Sa création est conforme à la Loi n°18/01 du 9 mars 2018 (modifiant et complétant la Loi n°007/2002 portant Code Minier du 11 juillet 2002), ainsi qu'au Décret n° 18/024 du 8 juin 2018 (modifiant et complétant le Décret n° 38/2003 portant Règlement Minier de la République Démocratique du Congo du 26 mars 2003).

Cet organisme exerce spécialement des études environnementales et sociales relatives aux projets miniers et aux autres grands projets d'infrastructures. Il est chargé, sur commande de l'Office de Protection Environnementale Minière et/ou du Comité Permanent d'Évaluation Technique Minérale, de vérifier et certifier la conformité des plans environnementaux aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, ainsi que de réaliser des audits environnementaux.

Contacts :

Tél: +243 (0) 998 222 019

Email: thierrybaya@emis-services.com & emiscongordc@yahoo.fr

Adresse: 25 Avenue Major Matumba, Commune Annexe, Ville de Lubumbashi,
République Démocratique du Congo

III. RECHERCHES ET DEVELOPPEMENT

Inclure certaines études liées à l'amélioration de la productivité de l'entreprise notamment les études géologiques, études minières, études métallurgiques, études environnementales et autres études réalisées au courant de l'année dans le permis

Tableau 28 : tableaux des études réalisés dans le permis

N°	Domaine d'étude	Études / travaux réalisés	Objectif	Résultats obtenus / observations
1	Études géologiques	RAS	RAS	
2	Études minières	RAS	RAS	
3	Études métallurgiques	RAS	RAS	
4	Études environnementales	EIES, Audit Environnement, Rapport annuel de gestion des déchets	Impacts des travaux sur l'environnement	Suivi et contrôle de l'environnement
5	Autres études réalisées	RAS	RAS	

IV. PERSONNEL ET ACTIVITES SOCIO-CULTURELLES

IV.1 Effectif du personnel et formation

IV.1.1 Effectifs

L'effectif pour cette année est de **536** avec **58** expatriés et **478** nationaux voir tableau ci-dessous.

Tableau 29 : effectifs Everbright de 2025

Catégorie	Nationaux		Etrangers		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Cadres de direction	2	-	2	-	4
Cadres	37	-	56	-	93
Agents de Maitrise	19	-	-	-	19
Agents de collaboration	-	-	-	-	-
Ouvriers qualifiés	-	-	-	-	-
Manœuvre	420	-	-	-	420
Effectif total	478	-	58	-	536

IV.1.2 Formation

- Personnel formé

Tableau 30 : Effectif du personnel formé par catégorie

Catégorie	Nationaux		Etrangers		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Cadres de direction	2	-	2	-	4
Cadres	37	-	56	-	93
Agents de Maitrise	19	-	-	-	19

Agents de collaboration	-	-	-	-	-
Ouvriers qualifiés	-	-	-	-	-
Manœuvre	420	-	-	-	420
Effectif total	478	-	58	-	536

- Module de formation par catégorie

Tableau 31 : Intitulé du module de formation par catégorie

N°	Intitulé du Module de formation	Catégorie	Nombre visé
1	Formation obligatoire spécifique sur la santé au travail	Ensemble du personnel	536
2	Formation complète sur la sécurité des opérations de tir	Cadres et Agents de Maitrise	112
3	Formation sur les règlements internes de gestion	Agents de Maitrise	93
4	Formation et sensibilisation à la sécurité incendie	Manœuvre	420
5	Utilisation et entretien basique des équipements de protection individuelle (EPI)	Manœuvre	420

- Planning de formation et de perfectionnement (Planning annuel, Triennal ou quinquennal)

Tableau 32 : cadre et agents de l'entreprises/catégorie

N°	Intitulé du module programmé	Nombre visé
I.	Volet en faveur des cadres et agents de l'Entreprise/ par catégorie	
I.1.	Cadres de direction	
	Stratégie minière 4.0 et management standardisé : Compréhension de l'essence de la Mine 4.0 (standardisation du management, standardisation des processus), planification de la	4

N°	Intitulé du module programmé	Nombre visé
	construction de mines intelligentes, prise de décision basée sur les données.	
	Cadre juridique avancé et gestion de la conformité : Analyse approfondie du Code minier de la RDC, du droit fiscal, des lois environnementales ainsi que des règles du commerce international, afin de renforcer la conformité opérationnelle et la prévention des risques.	4
I.2	Cadres	
	Gestion et motivation du personnel local : Gestion des ressources humaines localisées, communication interculturelle, optimisation du système de tutorat « maître—apprenti » pour les employés locaux et méthodes de motivation des équipes.	93
	Analyse approfondie des réglementations en matière de sécurité de production et pratiques managériales : Réglementations de la RDC en matière de sécurité et d'environnement, mise en œuvre et exécution des systèmes de gestion de la sécurité (SOP), gestion des urgences et enquêtes après accidents.	93
I.3	Agents de Maitrise	
	Normes techniques professionnelles et élaboration des SOP : Spécifications techniques des différentes étapes minières, élaboration détaillée des procédures opérationnelles standard (SOP), diffusion, formation et supervision de l'exécution sur site.	19
	Supervision de la sécurité des travaux à haut risque : Points clés de la surveillance de la sécurité et des mesures d'urgence pour l'exploitation souterraine, les travaux de	19

N°	Intitulé du module programmé	Nombre visé
	dynamitage, le travail en hauteur et les espaces confinés.	
I.4	Agents de Collaboration	
	RAS	
I.5	Agents qualifiés	
	RAS	
I.6	Manœuvre	
	Sensibilisation de base à la sécurité et règlements internes : Formation à la sécurité en trois niveaux à l'entrée sur site, utilisation correcte des équipements de protection individuelle (EPI), reconnaissance des signalisations de sécurité de base et connaissance des règlements internes de l'entreprise.	420
	Compétences opérationnelles de base par poste : Utilisation des équipements de base (outils, matériels simples), formation « théorie + pratique » sur les processus opérationnels.	420
	Langue de base et communication interculturelle : Formation aux expressions professionnelles simples en chinois, français et swahili afin de favoriser la communication de base et la compréhension culturelle entre les employés chinois et congolais.	420

Tableau 33 : stages de formation en faveur des élèves et étudiants

N°	Intitulé du model programmé	Nombre visé
II	Volet des stages de formation en faveur des élèves et étudiants	
II.1	Selon les sciences techniques minières	RAS
II.2	Selon les corps des métiers des mines	RAS

Tableau 34 : Stage des élèves et étudiants

N°	Intitulé du model programmé	Nombre visé
----	-----------------------------	-------------

N°	Intitulé du model programmé	Nombre visé
II.	Volet des stages de formation en faveur des élèves et étudiants	
	Selon les sciences techniques minières	
II.1	RAS	RAS
II.2	RAS	RAS
	Selon les corps des métiers des mines	
II.1	RAS	RAS
II.2	RAS	RAS

IV.2 Activités communautaires dans le cadre de la responsabilité sociétale des entreprises

IV.2.1 Activités sanitaires (Hôpitaux, Dispensaires etc.)

Le dispensaire interne de la société Everbright a pour mission d'assurer des soins médicaux de base aux employés en cas de blessure, de maladie ou d'urgence sur le chantier.

La société Everbright a financé à plusieurs reprises des campagnes de vaccination contre la poliomyélite organisées sur le territoire de Pweto, et soutient activement la prévention des maladies au niveau communautaire.

Parallèlement, la société Everbright a construit un centre de santé au village de Dikulushi afin de répondre aux besoins de soins de la population villageoise.



Figure 8 : Centre de santé de Dikulushi

IV.2.2 Activités culturelles

Les infrastructures annexes du camp minier comprennent une cuisine, une salle à manger, un club de loisirs, un terrain de basket-ball ainsi que d'autres installations sportives intérieures et extérieures.

IV.2.3 Activités agro-pastorales

- Nature
- ✓ Surface emblavées
- ✓ Cheptel
- Production annuelle

Tableau 35 : Productions annuelles

Nature	Quantité	Valeurs
RAS	RAS	RAS
RAS	RAS	RAS
RAS	RAS	RAS

RAS	RAS	RAS
Total	RAS	RAS

IV.2.4 Autres types d'activités

RAS

V. SITUATION FINANCIERE

V.1 Données Economiques et Financières

V.1.1 Bilan de l'exercices (Conformément au système comptable OHADA)

N° d'identification fiscale : A1916886B. Exercice clos le 31/12/2025. Durée (en mois) : 12

SECTION 2 : MODELE 2 (BILAN ACTIF)

Tableau 36 : bilan au 31 Décembre N (unité : USD)

REF	ACTIF	Note	EXERCICE AU 31/12/N			EXERCICE AU 31/12/N-1
			BRUT	AMORT et DEPREC	NET	NET
AD	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3	875 000,00	675 297,00	199 703,00	852 393,64
AE	Frais de développement et de prospection					267 752,85
AF	Brevets, licences, logiciels et droits similaires		875 000,00	675 297,00	199 703,00	584 640,79
AG	Fonds commercial et droit au bail					
AH	Autres immobilisations incorporelles					
AI	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3	34 536 610,00	23 912 953,00	10 623 657,00	18 129 724,31

REF	ACTIF	Note	EXERCICE AU 31/12/N			EXERCICE AU
AJ	Terrain		326 033,00		326 033,00	
AK	Bâtiment		20 349 700,00	16 134 167,00	4 215 533,00	11 937 861,11
AL	Aménagements, agencements et installations	3				5 461 736,30
AM	Matériel, mobilier et actifs biologiques		11 637 524,00	6 217 381,00	5 420 143,00	
AN	Matériel de transport		2 223 353,00	1 561 405,00	661 948,00	730 126,90
AP	Avances et acomptes versés sur immobilisations	3				
AQ	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4	1 090 102,00		1 090 102,00	16 185,00
AR	Titres de participation					
AS	Autres immobilisations financières		1 090 102,00		1 090 102,00	16 185,00
AZ	TOTAL ACTIF IMMOBILISE(I)		36 501 712,00	24 588 250,00	11 913 462,00	18 998 302,95
BA	ACTIF CIRCULANT HAO	5				
BB	STOCKS ET ENCOURS	6	17 904 421,00		17 904 421,00	13 401 001,18
BG	CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES		15 952 623,00		15 952 623,00	9 982 153,91
BH	Fournisseurs, avances versées	17	1 894 559,00		1 894 559,00	1 184 590,98
BI	Clients	7	7 188 983,00		7 188 983,00	
BJ	Autres créances	8	6 869 081,00		6 869 081,00	8 797 562,93

REF	ACTIF	Note	EXERCICE AU 31/12/N			EXERCICE AU
BK	TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)		33 857 044,00		33 857 044,00	23 383 155,09
BQ	Titres de placement	9				
BR	Valeurs à encaisser	10				
BS	Banques, chèques postaux, caisse et assimilés	11	8 091 112,00		8 091 112,00	4 231 652,46
BT	TOTAL TRESORERIE–ACTIF(III)		8 091 112,00		8 091 112,00	4 231 652,46
BU	Ecart de conversion–Actif (IV)	12				
BZ	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)		78 449 868,00	24 588 250,00	53 861 618,00	46 613 110,50

N° d'identification fiscale : A1916886B. Exercice clos le 31/12/2025. Durée (en mois) : 12

SECTION 2 : MODELE 2 (BILAN PASSIF)

Tableau 37 : bilan au 31 Décembre N (unité : USD)

REF	PASSIF	Note	EXERCICE AU 31/12/N	EXERCICE AU 31/12/N-1
			NET	NET
CA	Capital	13	100 000,00	100 000,00
CB	Apporteur capital non appelé (-)	13		
CD	Ecart de réévaluation	3a&3c		
CF	Réserves indisponibles	14		
CG	Réserves libres	14		
CH	Report à nouveau +ou-	14	-186 969,00	-5 228 340,00
CJ	Résultat net de l'exercice (bénéfice+ ou perte-)		8 285 024,51	5 041 370,89
CL	Subvention d'investissement	15		
CM	Provisions réglementées	15	2 895 473,00	1 460 384,57
CP	TOTAL CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES		9 495 902,00	1 373 415,46
DA	Emprunts et dettes financières diverses	16	35 490 232,00	40 317 880,74
DB	Dettes de location acquisition	16		
DC	Provision pour risques et charges	16	1 022 144,00	63 423,57
DD	TOTAL DETTES FINANCE FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES		36 512 376,00	40 381 304,31

REF	PASSIF	Note	EXERCICE AU 31/12/N	EXERCICE AU 31/12/N-1
DF	TOTAL RESSOURCES STABLE(I)		46 008 278,00	41 754 719,77
DH	Dettes circulantes HAO	5		
DI	Clients, avances reçues	7		
DJ	Fournisseurs d'exploitation	17	6 882 180,00	5 024 217,30
DK	Dettes fiscales et sociales	18	862 150,00	163 504,07
DM	Autres dettes	19		
DN	Provisions pour risques à court terme	19	109 010,00	329,330,64
DP	TOTAL PASSIF CIRCULANT (II)		7 853 340,00	4 858 390,73
DQ	Banques, crédits d'escompte	20		
DR	Banques, établissements financiers et crédits de trésorerie	20		
DT	TOTAL TRESORIE-PASSIF (III)			
DV	Ecart de convention-passif (IV)	12		
DZ	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)		53 861 618,00	46 613 110,50

V.1.2 Comptes des résultats

N° d'identification fiscale : A1916886B. Exercice clos le 31/12/2025. Durée (en mois) : 12

Tableau 38 : compte de résultat au 31 Décembre N (unité : USD)

REF	LIBELLES		Note	EXERCICE AU 31/12/N	EXERCICE AU 31/12/N-1
				NET	NET
TA	Ventes de marchandises A	+	21		
RA	Achats de marchandises	-	22		
RB	Variation de stocks de marchandises	-/+	6		
XA	MARGE COMMERCIALE (Somme TA à RB)				
TB	Ventes de produits fabriqués B	+	21	84 467 627,00	66 039 809 ,00
TC	Travaux, services vendus C	+	21		
TD	Produits accessoires D	+	21		
XB	CHIFFRE D'AFFAIRES (A+B+C+D)			84 467 627,00	66 039 809,00
TE	Production stockée (ou déstockage)	-/+	6	2 087 294,00	1 760 205,00
TF	Production immobilisée	+	21		268 325,00
TG	Subventions d'exploitation	+	21		
TH	Autres produits	+	21	2 756,00	
TI	Transferts de charges d'exploitation	+	12		
RC	Achat de matières premières et fournitures liées	-	22		
RD	Variation de stocks de matières premières et	-/+	6		

REF	LIBELLES		Note	EXERCICE AU 31/12/N	EXERCICE AU 31/12/N-1
	fournitures liées				
RE	Autres achats	–	22	-28 091 931,00	-24 410 035,00
RF	Variation de stocks d'autres approvisionnements	–/+	6	2 359 763,00	
RG	Transports	–	23	-345 845,00	-282 140,00
RH	Services extérieurs	–	24	-14 626 997,00	-10 643 288,00
RI	Impôts et taxes	–	25	-10 305 426,00	-5 991 346,00
RJ	Autres charges	–	26		-952,00
XC	VALEUR AJOUTEE (XB+RA+RB)+(somme TE à RJ)			35 547 241,00	26 740 576,00
RK	Charges de personnel	–	27	-7 493 818,00	-5 186 934,00
XD	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (XC+RK)		28	28 053 423,00	21 553 642,00
TJ	Reprises d'amortissements, provisions et dépréciations	+	28		
RL	Dotations aux amortissements, aux provisions et dépréciations	–	3c&28	-11 313 917,00	-9 355 957,00
XE	RESULTAT D'EXPLOITATION (XD+TJ+RL)			16 739 506,00	12 197 685,00
TK	Revenus financiers et assimilés	+	29		
TL	Reprises de provision et dépréciations financières	+	28		
TM	Transferts de charges financières	+	12		
RM	Frais financiers et charges assimilées	–	29	-4 397 644,00	-5 916 347,00
RN	Dotations aux provisions et aux dépréciations	–	28		

REF	LIBELLES		Note	EXERCICE AU 31/12/N	EXERCICE AU 31/12/N-1
	financières				
XF	RESULTAT FINANCIER (somme TK à RN)			-4 397 644,00	-5 916 347,00
XG	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (XE+XF)			12 341 862,00	6 281 338,00
TN	Produits de cessions d'immobilisations	+	3D		
TO	Autres produits HAO	+	30		
RO	Valeurs comptables de cessions d'immobilisations	-	3D	-267 753,00	
RP	Autres charges HAO	-	30	-1 435 088,00	-874 873,00
XH	RESULTAT HORS ACTIVITES ORDINAIRES (somme TN à RP)			-1 702 841,00	-874 873,00
RQ	Participation des travailleurs	-	30		
RS	Impôts sur le résultat	-	37	2 353 996,49	-365 094,00
XI	RESULTAT NET (XG+XH+RQ+RS)			8,285,024,51	5 041 371,00

N° d'identification fiscale : A1916886B. Exercice clos le 31/12/2025. Durée (en mois) : 12

SECTION 2 : MODELE DE TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Tableau 39 : flux de trésorerie (unité : USD)

REF	LIBELLES	Note	EXERCICE N	EXERCICE N-1
ZA	Trésorerie nette au 1 ^{er} janvier (Trésorerie actif N-1-Trésorerie passif n-1)	A	4 231 652,00	1 527 139,00
	Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
FA	Capacité d'Autofinancement Globale (C.A.F.G)		19 704 156,00	15 637 295,00
FB	-Variation Actif circulant HAO (1)		—	—
FC	-Variation des stocks		-4 503 420,00	13 401 001,00
FD	-Variation des créances (1)		-5 970 469,00	9 982 154,00
FE	+Variation du passif circulant (1)		2 994 949,00	4 858 391,00
	Variation du BF lié aux activités opérationnelles (FB+FC+FD+FE)		-7 478 940,00	28 241 546,00
ZB	Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles (somme FA à FE)	B	12 225 216,00	43 878 841,00
	Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements			
FF	-Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles		—	
FG	-Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles		-2 464 191,00	
FH	-Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières		-1 073 917,00	16 185,00
FI	+Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		—	553 981,00
FJ	+Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières		—	
ZC	Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements (somme FF à FJ)	C	-3 538 108,00	16 185,00

REF	LIBELLES	Note	EXERCICE N	EXERCICE N-1
	Flux de trésorerie provenant du financement par les capitaux propres			
FK	+Augmentations de capital par apports nouveaux		—	—
FL	+Subventions d'investissement reçues		—	—
FM	—Prélèvements sur le capital		—	—
FN	—Dividendes versés		—	—
ZD	Flux de trésorerie provenant des capitaux propres (somme FK à FN)	D	—	—
	Trésorerie provenant du financement par les capitaux étrangers			
FO	+Emprunts			
FP	+Autres dettes financières		—	—
FQ	—Remboursements des emprunts et autres dettes financières		-4 827 649,00	—
ZE	Flux de trésorerie provenant des capitaux étrangers (somme FO à FQ)	E	-4 827 649,00	477 320 508,00
ZF	Flux de trésorerie provenant des activités de financement (somme D+E)	F	-4 827 649,00	477 320 508,00
ZG	VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE DE LA PERIODE (B+C+F)	G	3 859 459,00	43 895 026,00
ZH	Trésorerie nette au 31 Décembre (G+A) Contrôle : Trésorerie actif N–Trésorerie passif N	H	8 091 112,00	45 422 165,00

Tableau 40 : Charges et produits (unité : USD)

CHARGES			PRODUITS		
Postes de charges	Année 2025	Année 2024	Postes de produits	Année 2025	Année 2024
Activité d'exploitation			Activité d'Exploitation		
(1)Total de charges	6 981 8171,00	55 870 653,00	(2) Total produits	84 467 627,00	66 039 809,00
			(a)résultat d'exploitation,	16 739 506,00	12 197 685,00
Activité Financière			Activités Financières		
(3)Total des charges financières	4 397 644,00	5 916 347,00	(4)Total des produits financier	33 181,00	
			(b) résultat financier	-4 397 644,00	-5 915 347,00
(5)Total des charges des activités ordinaires	74 215 815,00	61 787 000,00	(6) Total des produits des activités ordinaires	84,500,808,00	66 039 809,00
			(c) Résultat des activités ordinaires	12 341 862,00	6 281 338,00
Hors Activité Ordinaire (HAO)			Hors Activités ordinaires (HAO)		
(7)Total Charge HAO	1 702 841,00	874 873,00	(8) Total produit HAO	—	—
(9) TOTAL DES CHARGES	74 918 656,00	62 661 873,00	(10) TOTAL DES PRODUITS	86 557 677,00	68 068 338,00
			RESULTAT NET	8 285 024,51	5 041 371,00

V.1.3 Tableau Financier des ressources et des emplois (TAFIRE)

- **1^{re} partie : Détermination des stocks financiers de l'Exercice 2025**
 - ✓ Capacité d'autofinancement Global (CAFG)
 - ✓ Autofinancement (AF)
 - ✓ Variation du Besoin de Financement (BF)
 - ✓ Excédent de trésorerie d'exploitation (ETE)
- **2^{ème} Partie : Tableau Ressources et Emplois**

V.1.4 Les Etats Annexes

V.2 Commercialisation

V.2.1 Contrat commercial

- Type et Nature de contrat : Contrat de Vente
- Nature et quantité des produits miniers marchands : Concentré de cuivre, 24 000 tonnes métriques humides (TMH) $\pm$ 10 %
- Modalités de Livraison : FCA DIKULUSHI
- Mode de paiement envisagé : Virement
- Durée de contrat : Le contrat prendra effet à compter de la date d'entrée en vigueur jusqu'à la date chaque partie aura pleinement rempli ses obligations respectives, ou jusqu'à ce que le contrat ait par ailleurs été résilié conformément à ses dispositions.

V.2.2 Modalités

- Agents de commercialisation : LIU YIMING
- Ventes intérieures : RAS
- Ventes Extérieures : FCA DIKULUSHI
- Difficultés rencontrées : problèmes relatifs à l'expédition des marchandises et à la transmission des documents.

V.2.3 Frais de commercialisation

- Transport intérieur : transport routier + maritime, Dikulushi → Kilwa → Nchelenge → Dar es Salaam
- Transport extérieur : La livraison est effectuée selon les conditions FCA Dikulushi. Everbright Mining ne supporte pas les frais relatifs au transport international.
- Traitements extérieurs : RAS

V.2.4 Situation des produits

- au 1^{er} Janvier 2025 : Concentré : 4 113,30 tonnes.
- Production mensuelle : voir parties 2 et 3 du tableau 24.
- Production mensuelle vendue : voir partie 4 du tableau 24.

V.2.5 Production annuelle

- Production annuelle vendue : 22 016 tonnes de concentré de cuivre.
- Stock au 31 Décembre 2025 : le stock de concentré au 31 Décembre 2025 était de 7 192,11 tonnes.

V.2.6 Recette d'exportation

- Recette réalisée : **77 356 285,69 USD**
- Montant rapatrié : **43 035 251,22 USD**
- Synthèse des mouvements des recettes des exportations mensuelle dans le compte principal et dans le compte national principal cfr le tableau ci-bas

Tableau 41 : Mouvement des recettes d'exportation dans les comptes

Mois	Recettes réalisées (USD)	Montant rapatrié(USD)	Mouvements des recettes d'exportation dans le compte principal (USD)	Mouvements des recettes d'exportation dans le compte national principal (USD)	Observations
Janvier					
Février					
Mars					
Avril					
Mai					
Juin	11 767 970,92	5 731 124,59	11 767 970,92	5 731 044,59	Frais bancaires : 80 USD
Juillet	15 455 773,49	9 774 298,62	15 455 773,49	9 774 138,62	Frais bancaires : 160 USD
Août	17 113 136,00	7 733 114,79	17 113 136,00	9,732,954,79	Frais bancaires : 160 USD
Septembre	15 311 583,05	8 998 294,45	15 311 583,05	8 998 134,45	Frais bancaires : 160 USD
Octobre	571 967,78		571 967,78		
Novembre	3 968 363,60	2 073 654,23	3 968 363,60	2 073 614,23	Frais bancaires : 40 USD
Décembre	13 147 490,85	6 724 764,54	13 147 490,85	6 724 604,54	Frais bancaires : 160 USD
Total annuel	77 356 285,69	43 035 251,22	77 356 285,69	43 034 491,22	Total frais bancaires : 760 USD

V.3 Redevabilité (responsabilité et transparence)

V.3.1 Impôts, taxes, Droit et redevance dus et payés au trésor public et aux organismes de l'Etat

Tableau 42 : Nature des droits et montant payé

N°	Nature des Droits	Montant annuel(USD)	Observations
I.	Droit de douane		
I,1	Droit d'entrée	2 928 754,00	
I,2	Droit d'accises		
I,3	Redevance et frais en rémunération des services rendus à l'exportation	776 796,00	
Sous total I		3 705 550,00	
II,	Droit fiscaux		
II,1	Impôt sur les bénéfices et profits	2 353 996,49	
II,2	Impôt professionnel sur les prestations de services rendus par des personnes physiques ou morales non établies en RDC	945 415,00	
II,3	Impôt mobilier		

N°	Nature des Droits	Montant annuel(USD)	Observations
II,4	Impôt professionnel sur les rémunérations		
II,5	Impôt Exceptionnel sur les rémunérations	612 308,00	
II,6	Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	155 539,00	
II,7	Impôt spécial sur les profits Excédentaires (ou super profits)		
II,8	Impôt spécial sur les plus-values de cession d'action ou des parts sociales		
Sous total II		4 067 258,49	

Tableau 43 : Nature des droits et montant payé

N°	Nature des droits	Montant annuel(USD)	Observation
III.	Droit fiscaux		
III.1	Droit professionnel pour Approbation et enregistrement des hypothèques		
III.2	Droit professionnel pour		

	Approbation et enregistrement et enregistrement des cessions		
III.3	Droit professionnel pour Approbation et enregistrement d'amodiation de contrat d'option et de transmission		
III.4	Droit superficiaire annuel par carrée	123 577,00	
III.5	Redevance Minière	2 153 715,00	
III.6	Redevance de suivi de change	271 947,00	
III.7	Autre taxe, droit et redevances dus et payés à l'initiative du ministère des mines (*) (spécifier en éclatant)	2 427 000,00	Taxe sur les concentrés
III.8	Taxes, droits et redevance dus et payés à l'initiative des autres (**) (spécifier en éclatant)	45 999,00	
Sous total III		5 022 238,00	
Total		12 795 046,49	

(*) Notamment les frais de dépôts de toute demande au cadastre Minier, la taxe sur l'Autorisation de minage temporaire, la taxe sur les exportations des échantillons destinés aux analyses et essais industriels, la taxe d'agrément des dépôts des explosifs, le Droit d'enregistrement des dragues, l'agrément de boutefeue, etc.

(**) Notamment la taxe d'implantation sur les installations classées des catégories 1A, la taxe rémunératoire annuelle de l'environnement sur les installations classées de la catégorie 1A, la taxe de déboisement, la taxe de pollution sur les installations classées de la catégorie 1A, le Droit d'octroi de la carte de travail pour étranger, la taxe de télécommunication.

V.3.2 Impôts, Taxes, droits et redevance dus et payés aux entités territoriales décentralisées

Tableau 44 : Nature des droits et montant payé

N°	Nature des Droit	Montant annuel (USD)	Observations
1	Impôt foncier		
2	Impôt sur les véhicules		
3	Taxes spéciales de circulation routière		
4	Impôt sur la superficie des concessions minières	12 193,00	

N°	Nature des Droit	Montant annuel (USD)	Observations
5	Impôt sur les revenus locatifs		
6	Redevance minière	350 605,00	
Total		362 798,00	

V.3.3 Montant annuel relatif aux engagements sur la Responsabilité Sociale des entreprises

- Le montant décaissé dans la mise en œuvre des engagements souscrits dans le cahier de charge pour l'année 2025 est de : **173 899,80 USD**
- Le montant décaissé pour les travaux ayant bénéficié du financement de 0,3% du chiffres d'affaires est de : RAS

Projets achevés ou lancés :Construction des bâtiments de microcrédit;
Construction du centre médical; Appui et accompagnement agricole.

V.3.4 Total General (total de V.3.1+V3.2+V.3.3)

Le total général de V.3.1 à V.3.3 est de : **13 331 744,29 USD**

VI. ENERGIE

VI.1 Production de l'Energie

Il n'y a pas de centrale hydro-électrique sur le site de Everbright Mining, 4 groupes électrogènes diesel sont utilisés pour la production autonome d'électricité. Production autonome d'énergie des 4 groupes électrogènes en 2025 : 16 236 000 kWh.

- Production d'Energie

Tableau 45 : Details liés à la production de l'Energie

Sources d'énergies	Nombre	Localisation	Potentiel	Capacité	Capacité
				Installée	Utilisée
Centrale Hydro-électrique	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS
	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS
Centrale thermique	4	Sur site	4400	4400	3200
Autres (générateurs)			kWh	kWh	kWh

Les difficultés rencontrées étaient : pas de difficultés rencontrées et les solutions envisagées pour palier à ces difficultés.

VI.2 Consommation de l'Energie

- Consommation d'Energie

Tableau 46 : Details liés à la consommation de l'Energie

Nature	Quantité	Tarif appliqué	Observation
--------	----------	----------------	-------------

	consommée		
Energie Hydro-électrique	RAS	RAS	Production autonome par groupe électrogène diesel
Energie thermique	RAS	RAS	
Autres (Générateurs)	16236000 kWh	–	

Les difficultés rencontrées : pas de difficultés rencontrées et des solutions envisagées pour palier à ces difficultés.

VI.3 Comparaison d'Energie

Tableau 47 : Energies Consommées

Besoin en énergie (en Kwh)	Energie disponible (en Kwh)			Ecart (Kwh)	Observations
	Réseau	Production	Importation		
	SNEL	propre(générateurs)	Copper Energy		
16 236 000	0	16 236 000	0	0	

Les difficultés rencontrées : pas de difficultés rencontrées et des solutions envisagées pour palier à ces difficultés.

VII. INTEGRATION INDUSTRIELLE

VII.1 Produits finis, Semi-finis ou sous-produits

- Pour besoins propres
 - ✓ Capacité installée : 4400 kWh
 - ✓ Capacité Utilisée : 3200 kWh

- ✓ Difficultés rencontrées et solutions envisagées : RAS
- Excédents vendus aux tiers
 - ✓ Quantité : 22 015,00 T
 - ✓ Qualité : 48%
- Clients actuels identités et quantités achetées
 - ✓ Clients de la sous-région : TOPVIEW INTERNATIONAL
TRADING LIMITED
 - ✓ Clients de la Région : RAS

VII.2 Prestation des services

- Type de Prestation
 - ✓ Pour entreprise : Cantine, Logements du personnel.
 - ✓ Pour les tiers : RAS
 - ✓ Prestation reçue des tiers : Sécurité, Dédouanement,
Exploration minière
- Clients possibles identifiés
 - ✓ Clients de la sous-région : TOPVIEW INTERNATIONAL
TRADING LIMITED
 - ✓ Clients de la région : RAS

VII.3 Sous-traitance

- Opérations minières : EVERBRIGHT

- Activités Connexe et annexes : MALABAR RDC SARL、QUICKER TECHNOLOGY SAS、ROYAL FORCE SECURITE S.A.R.L、DEWE INTERNATIONAL SECURITY SERVICE SARL、CHX Mining Managemenr Co., Ltd.

VII.4 Investissements réalisés en rapport avec les projets d'intégration industrielle

- Description du projet
- Objectifs poursuivis
- Etat d'avancement
- Difficultés rencontrées et solutions envisagées
- Montage Financier

VII.5 Projets d'intégration en Rapport avec les projets d'intégration industrielle

- Description du projet
- Objectifs poursuivis
- Montage financier

VIII. PERSPECTIVES D'AVENIR

VIII.1 Activités minières

Tableau 48 : Activités Minières

Recherche Minière	Localisation	Résultats attendus
RAS	RAS	RAS
Extraction Minière	Localisation	Résultats attendus
RAS	RAS	RAS
Extraction Minéralurgique et métallurgique	Localisation	Résultats attendus
RAS	RAS	RAS
Autres	Localisation	Résultats attendus
RAS	RAS	RAS

VIII.2 Personnel

La perspective en terme du personnel pour l'année 2026 est d'atteindre environ 500–600 personnels.

VIII.3 Activités communautaires dans le cadre de responsabilités sociétales des entreprises

Au cours de l'année 2026, la mise en œuvre des projets de responsabilité sociétale sera poursuivie conformément aux délais prévus au chapitre

2.7.5. L'accent sera mis sur la réduction des conflits avec la communauté locale par la réalisation de projets concrets. Par ailleurs, l'entreprise renforcera et optimisera sa chaîne d'approvisionnement, élargira les recrutements locaux et aura davantage recours à la main-d'œuvre locale.

VIII.4 Investissements prioritaires

- Types : RAS
- Montant : RAS
- Modalités de financement envisagés : RAS
- Rentabilité prévisionnelle : RAS

IX. AUTRES PROBLEMES ET SOLUTIONS

ENVISAGES

Les intempéries de la saison des pluies entraînent des difficultés d'entretien des routes et de transport des marchandises. Il est nécessaire d'effectuer l'entretien de la chaussée pendant la saison sèche.

X. RAPPORT RELATIF AU DEVOIR DE DILIGENCE

Annexer au rapport d'activités annuel le Rapport sur le devoir de diligence élaboré en tenant compte de l'annexe II du Guide de l'OCDE

sur le devoir de diligence pour les chaînes d'approvisionnement responsable en minerais provenant des zones de conflit ou à haut risque, des informations complémentaires portant sur la diligence raisonnable des autres initiatives souscrites par la RDC

**RAPPORT DE DILIGENCE RAISONNABLE SUR LA CHAÎNE
D' APPROVISIONNEMENT DU CUIVRE**

Page de garde

Société : EVERBRIGHT MINING SARL

Période couverte : 1^{er} janvier 2025 – 31 décembre 2025

Entité juridique : EVERBRIGHT MINING SARL / RCCM

CD/LSH/RCCM/19-B-00480 / ID NAT05-B0500-N48888T /

NIFA1916886B

Siège social : N°18901 Rue Club Nautique Golf Lubumbashi

Pays d'opération principal : République Démocratique du Congo

Version : [v1.0]

Date d'émission : [31 Mars 2026]

Niveau de confidentialité : Exclusivement destiné aux autorités
compétentes

Approuvé par : Responsable de la conformité

TABLE DES MATIÈRES

Déclaration de conformité et objet du rapport

Résumé exécutif

Périmètre du rapport

Référentiel normatif et base juridique

Profil de l'entreprise et cartographie de la chaîne du cuivre

Politique d'approvisionnement responsable (alignée Annexe II OCDE)

Gouvernance interne et système de gestion (Étape 1 OCDE)

Cartographie des fournisseurs et traçabilité

Méthodologie d'identification et d'évaluation des risques (Étape 2 OCDE)

Analyse détaillée des risques Annexe II OCDE

Plan de gestion et d'atténuation des risques (Étape 3 OCDE)

Vérification / audit indépendant (Étape 4 OCDE)

Publication, transparence et reporting (Étape 5 OCDE)

Constatations spécifiques à la filière cuivre en RDC

Mesures correctives, suspension, désengagement

Mécanisme de plainte et engagement des parties prenantes

Déclarations et attestations des fournisseurs

Conclusion et opinion de conformité

Annexes documentaires

Modèles prêts à l'emploi (questionnaire, clause contractuelle, matrice de risques, attestation)

1. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ ET OBJET DU RAPPORT

1.1 Objet

Le présent rapport a pour objet de décrire, documenter et démontrer la mise en œuvre par EVERBRIGHT MINING SARL d'un dispositif de diligence raisonnable fondé sur les risques applicable à la chaîne d'approvisionnement du cuivre provenant de la République Démocratique du Congo (RDC), conformément :

au Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque ;

à l'Annexe I Cadre de Référence Normatif et Réglementaire ;

à l'Annexe II Politique de la Chaîne d'approvisionnement responsable ;

ainsi qu'aux exigences contractuelles, réglementaires, prudentielles, ESG et commerciales applicables aux partenaires de la chaîne de valeur.

1.2 Déclaration de principe

EVERBRIGHT MINING SARL s'engage à ne pas tolérer, ne pas profiter de, ne pas contribuer à, ne pas faciliter et ne pas soutenir directement ou indirectement des violations graves des droits humains, des formes de financement de conflits, des actes de corruption, de blanchiment, de fraude documentaire, d'évasion de taxes ou de redevances, ni tout autre impact grave associé à l'extraction, au transport, au traitement, au commerce, à l'exportation ou à l'importation du cuivre.

1.3 Nature du rapport

Le présent document constitue :

[●] un rapport annuel public ;

[●] un rapport de conformité de Diligence Raisonnable destinés aux clients internationaux / fonderies / acheteurs

[●] un rapport de conformité de KYC / ESG pour les banques, assurances, affacturage et institutions de financement du commerce

[●] un rapport destinés à l'audit interne / au conseil d'administration / au comité des risques

[●] un dossier de base (Workpapers) pour les avocats externes / Big Four / auditeurs tiers

2. RÉSUMÉ EXÉCUTIF

2.1 Vue d' ensemble

Au cours de la période couverte, EVERBRIGHT MINING SARL a Produit 200 699, 1 tonnes de minerai de la mine de Dikulushi. Elle a traité 197 676,6 tonnes de minerai au sein de l' usine de concentration de Dikulushi, produisant ainsi un total de 25 094,6 tonnes de concentré de cuivre. Actuellement, la société EVERBRIGHT MINING SARL n' est pas impliquée dans l' achat de minerais provenant de l' extérieur. En cas de lancement futur de telles opérations, un processus strict de contrôle

de conformité (due diligence) des fournisseurs sera rigoureusement appliqué.

2.2 Principales conclusions

À l' issue de la revue :

Niveau de risque global : Faible

Fournisseurs classés à risque faible : [X]

Fournisseurs classés à risque modéré : [X]

Fournisseurs classés à risque élevé : [X]

Fournisseurs suspendus / désengagés : [X]

2.3 Risques matériels identifiés

Les risques matériels suivants ont été identifiés :

[X] présence potentielle d' intermédiaires opaques ;

[X] documentation d' origine incomplète ;

[X] incohérences de volumes / teneurs / routes logistiques ;

[X] paiements en espèces ou circuits financiers atypiques ;

[X] exposition à la corruption ou à des prélèvements illicites ;

[X] recours à des forces de sécurité publiques ou privées sans protocole documenté ;

☒ travail des enfants / travail forcé / atteintes aux communautés ;

☒ risques fiscaux / douaniers / de fausse déclaration ;

☒ risques de mélange (blending) et de perte de traçabilité ;

☒ risques liés à des sous-traitants transport / stockage / manutention.

2.4 Décision de conformité

Sous réserve des réserves énoncées au présent rapport, EVERBRIGHT MINING SARL estime que son dispositif est :

☒ substantiellement aligné avec le Guide OCDE ;

☐ partiellement aligné avec le Guide OCDE, avec plan de remédiation ;

☐ non aligné sur certains points critiques, nécessitant suspension / désengagement ciblé.

3. PÉRIMÈTRE DU RAPPORT

3.1 Périmètre matériel

Le rapport couvre :

☒ minerais de cuivre (ROM / DSO)

☒ concentré de cuivre

3.2 Périmètre fonctionnel

Le rapport couvre les activités de :

[✓] extraction ;

[✓] entreposage ;

[✓] traitement / concassage / concentration ;

[✓] Analyse de laboratoire/ Contrôle de teneur /Pesage

[✓] Dédouanement à l'exportation

[✓] Transport transfrontalier

3.3 Périmètre géographique

Provinces : Haut-Katanga

Corridors logistiques : village Dikulushi – Kilwa – Zambie – Dar es

Salaam

Sites industriels : village Dikulushi

3.4 Limites du rapport

Le présent rapport repose sur les informations raisonnablement disponibles au moment de sa préparation, vérifications terrain, revues documentaires, entretiens, contrôles transactionnels et audits ciblés.

4. RÉFÉRENTIEL NORMATIF ET BASE JURIDIQUE

4.1 Référentiel principal

Le présent rapport est principalement fondé sur :

- le Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque (3e édition) ;

- I' Annexe I : Cadre de Référence Normatif et Réglementaires ;

- I' Annexe II : Politique de chaîne d'approvisionnement.

4.2 Référentiels complémentaires (à adapter)

- Principes de l' OCDE sur la conduite responsable des entreprises ;

Exigences d'approvisionnement responsable des clients internationaux / fonderies / négociants ;

Exigences bancaires KYC / LBC / FT ;

Normes de divulgation ESG / Développement durable / Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE);

Règles applicables en matière de sanctions, de lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux.

Obligations contractuelles, obligations découlant des accords de financement et obligations d'assurance applicables

4.3 Base réglementaire locale (à compléter)

Code Minier et Règlement Minier de la RDC

Réglementation relative aux Titres Miniers / Titres de Carrières /

Licences

Régimes de Fiscalité Minière et des Redevances Minières

Règles de Déclaration Douanière et de Contrôle des Exportations

Exigences en matière d'Environnement, de Santé et Sécurité au Travail
(SST) et de Gestion Communautaire

Code du Travail et Obligations de Sécurité Sociale (CNSS)

Réglementation de Change et Exigences de Conformité des Paiements
Bancaires

Cadres de l'OHADA relatifs au Droit des Sociétés, au Droit des Contrats
et au Droit des Sûretés

5. PROFIL DE L' ENTREPRISE ET CARTOGRAPHIE DE LA CHAÎNE DU CUIVRE

5.1 Profil de l' entreprise

Nom : EVERBRIGHT MINING

Forme juridique : SARL

Numéro RCCM : [CD/LSH/RCCM/19-B-00480]

ID NAT : [05-B0500-N48888T]

NIF : [A1916886B]

Activité principale : Exploration et Exploitation minière ; Production et vente de cuivre ; Etudes géologiques et minières

Actionnariat : [●] Eunital Mining Investments Ltd 89 parts Solarin International Investments 1 part , RDC10 parts

Pays de destination des ventes : [Chine]

5.2 Schéma simplifié de la chaîne d'approvisionnement

- Site minier
- Traitement / concentration
- Contrôle qualité / assay / pesage
- Stockage / lotissement
- Export
- Transit / douane / corridor
- Fonderie / raffinerie / client industriel
- Fabricant final (si traçable)

5.3 Parties prenantes clés

- titulaires de droits miniers ;
- transporteurs ;

- agents douaniers ;
- banques ;
- assureurs ;
- autorités locales ;
- services de sécurité ;
- communautés riveraines ;
- laboratoires / inspecteurs indépendants.

6. POLITIQUE D' APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE (ALIGNÉE ANNEXE II OCDE)

Clause modèle – à intégrer telle quelle dans le rapport et dans les
contrats

6.1 Engagement général

La société EVERBRIGHT MINING SARL ne procède actuellement à
aucun achat de minerai externe. Si une telle activité devait être lancée à
l'avenir, un audit d'agrément des fournisseurs sera strictement mis en
œuvre.

EVERBRIGHT MINING SARL adoptera, diffusera, appliquera et
incorporera dans ses contrats, commandes, conditions générales et

procédures opérationnelles la présente politique d'approvisionnement responsable.

La société s'engage à :

- respecter les droits humains ;
- ne pas contribuer au financement de conflits ;
- respecter les sanctions des Nations Unies et les lois applicables ;
- mettre en œuvre un devoir de diligence fondé sur les risques ;
- exiger de ses fournisseurs des engagements équivalents ;
- suspendre, remédier ou se désengager en cas de risques graves non maîtrisés.

6.2 Interdictions absolues

La société ne tolère en aucune circonstance et cessera immédiatement toute relation commerciale lorsque des preuves raisonnables démontrent l'implication directe ou indirecte dans :

a) Atteintes graves aux droits humains

- torture, traitements cruels, inhumains ou dégradants ;
- travail forcé ou obligatoire ;
- pires formes de travail des enfants ;

- violations graves du droit international humanitaire ;
- crimes contre l'humanité ;
- génocide.

b) Soutien direct ou indirect à des groupes armés non étatiques

Notamment par :

- extraction, taxation, extorsion, péages illégaux ;
- sécurisation illégitime des sites ou convois ;
- contrôle de routes / postes / corridors ;
- fourniture de moyens matériels, logistiques ou financiers.

c) Soutien illicite à des forces de sécurité publiques ou privées

Lorsque celles-ci :

- perçoivent des prélèvements illégaux ;
- extorquent des opérateurs ;
- utilisent une force excessive ;
- violent les droits humains ;
- assurent des services de sécurité non encadrés contractuellement et non conformes.

d) Corruption, fraude, blanchiment et fausse déclaration

- corruption active ou passive ;
- pots-de-vin ;
- falsification de documents d' origine, de pesée, d' analyse ou de transport ;
- fausse déclaration de qualité, volume, origine ou valeur ;
- blanchiment de capitaux ;
- dissimulation des bénéficiaires effectifs ;
- contrebande, sous-facturation, surfacturation, manipulation de prix.

e) Non-paiement illicite des taxes, droits et redevances

- non-paiement délibéré des redevances minières ;
- évitement frauduleux des droits de douane ;
- non-paiement de taxes légalement dues ;
- exportation irrégulière ou sans autorisation.

6.3 Exigences imposées aux fournisseurs (La société ne procède actuellement à aucun achat de minerai externe. Si une telle activité devait être lancée à l'avenir, un audit d'agrément des fournisseurs sera strictement mis en œuvre.)

Tout fournisseur doit :

- signer la politique de chaîne d'approvisionnement responsable ;
- divulguer sa structure juridique et ses UBO ;
- fournir la preuve de ses droits miniers / contrats / autorisations ;
- documenter l'origine du cuivre ;
- démontrer la traçabilité des lots ;
- accepter les audits et visites ;
- signaler tout incident matériel dans un délai de [48/72] heures ;
- mettre en place un mécanisme de plainte ;
- interdire les paiements non traçables non justifiés ;
- imposer les mêmes exigences à ses propres sous-traitants.

6.4 Sanctions contractuelles (La société ne procède actuellement à aucun achat de minerai externe. Si une telle activité devait être lancée à l'avenir, un audit d'agrément des fournisseurs sera strictement mis en œuvre.)

En cas de non-conformité :

- demande d'explication écrite ;

- plan d' action correctif ;
- suspension des achats / livraisons ;
- retenue de paiement ;
- audit forensique ;
- résiliation pour faute grave ;
- signalement aux autorités / clients / banques, si requis.

7. GOUVERNANCE INTERNE ET SYSTÈME DE GESTION (ÉTAPE 1 OCDE)

7.1 Structure de gouvernance (La société ne procède actuellement à aucun achat de minerai externe. Si une telle activité devait être lancée à l'avenir, un audit d'agrément des fournisseurs sera strictement mis en œuvre.)

Organigramme de conformité :

- Gérant : supervision ultime
- Comité ESG / Comité risques : revue trimestrielle
- Responsable conformité / Supply Chain Due Diligence Officer : pilotage
- Direction achats : exécution opérationnelle

- Direction juridique : contrats et clauses de remédiation
- Direction HSE / social : terrain et communautés
- Finance / trésorerie : contrôles AML / paiements
- Logistique : contrôles route / transport / scellés
- Audit interne : tests de conformité

7.2 Politique écrite et diffusion (La société ne procède actuellement à aucun achat de minerai externe. Si une telle activité devait être lancée à l'avenir, un audit d'agrément des fournisseurs sera strictement mis en œuvre.)

La société confirme avoir :

[√] adopté une politique écrite ;

[√] diffusé la politique aux fournisseurs ;

[√] publié la politique sur son site / intranet ;

[√] intégré la politique aux contrats ;

[√] formé les équipes concernées ;

[√] conservé les preuves de diffusion.

7.3 Système documentaire

Registre des documents conservés :

- licences / permis / titres ;
- contrats fournisseurs ;
- déclarations UBO ;
- KYC / KYB ;
- bordereaux de transport ;
- tickets de pesée ;
- certificats d'analyse ;
- photos géoréférencées / rapports de visite ;
- factures / pro forma / packing lists ;
- documents douaniers ;
- preuves de paiement ;
- registres de plaintes ;
- rapports d'incidents ;
- procès-verbaux de comités.
- Durée de conservation recommandée : [5 à 10 ans]

7.4 Mécanisme d'alerte

Canaux disponibles :

●e-mail : [liujiaqing@jchxmc.com]

●hotline : [00243812291783]

●boîte physique sur site : [●]

●canal tiers indépendant : [●]

Garanties :

●confidentialité ;

●non-rétorsion ;

●possibilité d' anonymat ;

●accusé de réception sous [7] jours ;

●enquête sous [30] jours ;

●clôture motivée sous [60/90] jours.

8. CARTOGRAPHIE DES FOURNISSEURS ET TRAÇABILITÉ

La société ne procède actuellement à aucun achat de minerai externe.

Si une telle activité devait être lancée à l'avenir, un audit d'agrément des fournisseurs sera strictement mis en œuvre.

8.1 Registre des fournisseurs directs

Pour chaque fournisseur :

●raison sociale ;

- pays de constitution ;
- RCCM / numéro d' enregistrement ;
- NIF ;
- dirigeants ;
- site(s) source(s) ;
- type de produit ;
- volumes ;
- historique commercial ;
- incidents passés ;
- statut de risque.

8.2 Identification des fournisseurs indirects

Lorsque possible :

- mine / sous-traitant / exploitant ;
- transporteurs successifs ;
- entrepôts ;
- agents de douane ;
- sociétés de sécurité ;

- usines de traitement
- négociants intermédiaires ;
- laboratoires.

8.3 Système de traçabilité par lot

Chaque lot doit comporter :

- identifiant unique du lot ;
- date de production / achat ;
- site d' origine ;
- permis / concession source ;
- poids brut / net ;
- teneur Cu (%) ;
- humidité ;
- numéro de camion / conteneur ;
- scellé ;
- route logistique ;
- documents associés ;
- point de contrôle d' entrée / sortie ;

- client final / destination.

8.4 Contrôles de cohérence

Vérifier :

- cohérence volume vs capacité du site ;
- cohérence teneur vs profil géologique attendu ;
- cohérence fréquence des expéditions ;
- cohérence route / délais / transporteur ;
- cohérence facture / paiement / documents douaniers ;
- cohérence masse bilan entrée-sortie (mass balance).

9. MÉTHODOLOGIE D' IDENTIFICATION ET D' ÉVALUATION DES RISQUES (ÉTAPE 2 OCDE)

9.1 Approche fondée sur les risques

La société applique une méthodologie de risque basée sur :

- probabilité d' occurrence ;
- gravité de l' impact ;
- contrôlabilité ;
- traçabilité ;

- récurrence ;
- niveau de coopération du fournisseur.

9.2 Sources d' information utilisées

- documents fournis par les fournisseurs ;
- visites sur site ;
- entretiens avec management et travailleurs ;
- consultations communautaires ;
- contrôles logistiques ;
- analyses financières / paiements ;
- rapports d' incidents ;
- audits tiers ;
- sources publiques / listes de sanctions ;
- registres judiciaires / presse / veille réputationnelle.

9.3 Classification des risques

- Risque critique / intolérable : suspension immédiate / arrêt
- Risque élevé : plan d' action obligatoire + délai court
- Risque modéré : remédiation surveillée

● Risque faible : suivi normal

9.4 Matrice de scoring (exemple)

Critère	Pondération	Note (1-5)	Score
Traçabilité d' origine	20%	[]	[]
Transparence UBO	10%	[]	[]
Risque droits humains	20%	[]	[]
Risque sécurité /extorsion	15%	[]	[]
Risque corruption / AML	15%	[]	[]
Risque fiscal / douanier	10%	[]	[]
Coopération	10%	[]	[]

audit			
-------	--	--	--

Seuils :

0 – 1.9 : Faible

2.0 – 2.9 : Modéré

3.0 – 3.9 : Élevé

4.0 – 5.0 : Critique

10. ANALYSE DÉTAILLÉE DES RISQUES ANNEXE II OCDE

10.1 Risques de violations graves des droits humains

Points de contrôle :

- existence de travail forcé ;
- recrutement coercitif ;
- rétention de salaires / documents ;
- travail des enfants ;
- conditions de sécurité dégradantes ;
- violence sexuelle / harcèlement ;
- atteintes aux communautés ;
- déplacements forcés ;

- accidents mortels non déclarés.
- Indicateurs d' alerte
- absence de registres RH ;
- travailleurs sans contrat ;
- présence de mineurs apparents ;
- sous-traitants informels ;
- refus d' accès aux dortoirs / zones de travail ;
- plaintes communautaires récurrentes.

10.2 Risques de soutien direct ou indirect à des groupes armés non étatiques

Points de contrôle :

- taxation illégale aux points de passage ;
- protection armée non autorisée ;
- contrôle d' accès au site par groupes non étatiques ;
- prélèvements en nature sur minerais ;
- redevances “informelles” ;
- intermédiaires imposés par des réseaux coercitifs.

- Indicateurs d' alerte
- paiements cash inhabituels ;
- routes à haut niveau de checkpoints informels ;
- refus de divulgation de la route réelle ;
- différence entre route déclarée et route constatée ;
- présence d' escortes non documentées.
- Mesure exigée
- suspension immédiate si implication confirmée ;
- enquête renforcée ;
- notification au comité risques ;
- plan de désengagement sécurisé.

10.3 Risques liés aux forces de sécurité publiques ou privées

Points de contrôle :

- existence de contrat écrit ;
- base légale de la mission ;
- règles d' engagement ;
- registre des incidents ;

- formation aux droits humains ;
- interdiction des prélèvements illégaux ;
- mécanisme de plainte.

Red flags

- “frais de sécurisation” non justifiés ;
- violences / blessures signalées ;
- extorsion à l’ entrée / sortie du site ;
- retenue de cargaison sans base légale ;
- paiements en espèces à des agents / intermédiaires.

10.4 Corruption, pots-de-vin, fraude documentaire

Vérifications

- cadeaux / hospitalités ;
- commissions d’ intermédiation ;
- agents commerciaux sans contrat ;
- sociétés écrans ;
- surfacturation / sous-facturation ;
- faux certificats d’ origine ;

- faux tickets de pesée ;
- manipulation d' assays ;
- falsification des licences.

Tests

- revue des e-mails / autorisations ;
- comparaison des prix de marché ;
- test de contrepartie bancaire ;
- confirmation des documents auprès des émetteurs ;
- revue des liens entre fournisseurs et agents publics.

10.5 Blanchiment de capitaux et flux financiers atypiques

Contrôles AML/KYC

- identification UBO ;
- PEP / sanctions screening ;
- comptes bancaires au nom de la société ;
- interdiction des comptes tiers non justifiés ;
- justification économique des paiements fractionnés ;
- concordance facture / BL / paiement / réception.

Red flags

- paiements en espèces importants ;
- paiements depuis / vers juridictions opaques ;
- multiplicité d' intermédiaires sans valeur ajoutée ;
- commissions anormales ;
- remises non justifiées ;
- avances disproportionnées.

10.6 Non-paiement des taxes, droits, redevances

Vérifications

- redevance minière ;
- droits de douane ;
- taxes d' exportation ;
- redevances provinciales / parafiscales ;
- frais de laboratoire / inspection ;
- conformité des déclarations de valeur et de poids.

Red flags

- documents fiscaux incomplets ;

- divergence entre volumes exportés et volumes déclarés ;
- usage d' autorisations expirées ;
- absence de quittances officielles.

11. PLAN DE GESTION ET D' ATTÉNUATION DES RISQUES (ÉTAPE 3 OCDE)

11.1 Principe

La société adopte une réponse proportionnée au niveau de risque :

- Risque critique → arrêt immédiat / suspension / désengagement
- Risque élevé → relation conditionnelle avec CAP (Corrective Action Plan)
- Risque modéré → remédiation sous supervision
- Risque faible → surveillance continue

11.2 Modèle de plan d' action correctif (CAP)

Fournisseur : [●]

Risque identifié : [●]

Référence Annexe II : [Droits humains / Groupes armés / Sécurité / Corruption / Taxes]

Mesure corrective : [●]

Responsable : [●]

Échéance : [30 / 60 / 90 jours]

Preuve attendue : [●]

Mode de vérification : [documentaire / terrain / audit tiers]

Statut : [Ouvert / En cours / Clos / Escaladé]

11.3 Mesures types

- formalisation contractuelle des sous-traitants ;
- interdiction des paiements cash ;
- remplacement d' un transporteur opaque ;
- installation de scellés et GPS ;
- double pesée indépendante ;
- contrôle assay contradictoire ;
- vérification UBO renforcée ;
- retrait d' un agent intermédiaire ;
- mécanisme de plainte communautaire ;
- audit social ciblé ;
- suspension d' un site / lot spécifique.

12. VÉRIFICATION / AUDIT INDÉPENDANT (ÉTAPE 4 OCDE)

12.1 Objet de l' audit

L' audit vise à vérifier :

- la conception du système de diligence raisonnable ;
- l' effectivité des contrôles ;
- la qualité de la traçabilité ;
- la cohérence des flux physiques et financiers ;
- la gestion des incidents ;
- l' alignement sur l' Annexe II OCDE.

12.2 Portée

sites visités : [●]

fournisseurs échantillonnés : [●]

lots testés : [●]

période testée : [●]

documents revus : [●]

entretiens menés : [●]

12.3 Méthodes

- walkthroughs ;
- testing transactionnel ;
- revue forensique ciblée ;
- recoupement documentaire ;
- confirmations tierces ;
- observations physiques ;
- interviews confidentielles.

12.4 Opinion d' audit (modèle)

À l' issue de nos travaux, nous concluons que le dispositif de
EVERBRIGHT MINING SARL est :

- ☐ raisonnablement conçu et globalement mis en œuvre ;
- ☐ partiellement mis en œuvre avec faiblesses significatives ;
- ☐ insuffisant sur des points critiques nécessitant remédiation
immédiate.

13. PUBLICATION, TRANSPARENCE ET REPORTING (ÉTAPE 5 OCDE)

L' OCDE recommande aux entreprises de rendre compte publiquement
de leurs politiques et pratiques de diligence raisonnable, notamment via
leurs rapports annuels / RSE / durabilité.

13.1 Contenu minimum de publication

- politique d' approvisionnement responsable ;
- description du système de gouvernance ;
- catégories de risques identifiés ;
- méthodologie d' évaluation ;
- mesures d' atténuation ;
- recours à des audits ;
- indicateurs de performance ;
- limites et plans d' amélioration.

13.2 Indicateurs KPI suggérés

- % fournisseurs couverts par KYC complet ;
- % fournisseurs signataires de la politique ;
- % volumes traçables au site source ;
- nombre d' audits terrain ;
- nombre de plaintes reçues ;
- nombre d' incidents critiques ;
- nombre de suspensions / désengagements ;

- % paiements non cash ;
- % lots avec double vérification assay.

14. CONSTATATIONS SPÉCIFIQUES À LA FILIÈRE CUIVRE EN RDC

Section très utile pour un rapport “réaliste” RDC

14.1 Risques structurels typiques

- multiplicité d’ intermédiaires entre mine, dépôt, usine et export ;
- mélange de lots dans les dépôts / usines ;
- divergence entre titre minier et site effectif d’ approvisionnement ;
- recours à des sous-traitants miniers insuffisamment documentés ;
- transport transfrontalier avec multiples points de contrôle ;
- vulnérabilité à la corruption et aux frais informels ;
- difficulté d’ identifier les bénéficiaires effectifs ;
- dépendance à des corridors logistiques régionaux ;
- risques HSE et sociaux en amont de la chaîne ;
- exposition connexe aux sous-produits (cobalt notamment).

14.2 Mesures renforcées recommandées pour le cuivre RDC

- géolocalisation des sites source ;

- vérification des titres et sous-traitances ;
- mass balance mensuel ;
- échantillonnage contradictoire (assay) ;
- interdiction du blending non documenté ;
- due diligence sur transporteurs et dépôts ;
- revue des paiements parafiscaux ;
- contrôle UBO renforcé sur traders ;
- screening PEP / sanctions / adverse media ;
- visite terrain semestrielle minimum pour fournisseurs à risque.

15. MESURES CORRECTIVES, SUSPENSION, DÉSENGAGEMENT

15.1 Cas de suspension immédiate

Suspension sans délai en cas de preuve crédible de :

- travail forcé ;
- pires formes de travail des enfants ;
- torture / violences graves ;
- financement direct ou indirect d' un groupe armé ;
- extorsion systémique documentée ;

- corruption grave ;
- fraude documentaire intentionnelle ;
- blanchiment / flux illicites ;
- refus d' audit sur incident critique.

15.2 Désengagement responsable

Le désengagement doit être :

- documenté ;
- approuvé par la gouvernance compétente ;
- juridiquement sécurisé ;
- proportionné ;
- coordonné avec la sécurité des personnes ;
- communiqué au fournisseur avec motifs ;
- archivé avec dossier de preuve.

16. MÉCANISME DE PLAINTES ET ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

L' OCDE a également publié un guide spécifique sur l' engagement significatif des parties prenantes dans le secteur extractif, utile pour renforcer la crédibilité du dispositif sur le terrain.

16.1 Parties prenantes à consulter

- travailleurs ;
- syndicats / représentants ;
- communautés locales ;
- autorités locales ;
- leaders coutumiers ;
- ONG locales ;
- sous-traitants ;
- transporteurs ;
- clients / banques / assureurs.

16.2 Registre des consultations

- Date
- Partie prenante
- Sujet
- Risque soulevé
- Action
- Statut

17. DÉCLARATIONS ET ATTESTATIONS DES FOURNISSEURS

La société ne procède actuellement à aucun achat de minerai externe.

Si une telle activité devait être lancée à l'avenir, un audit d'agrément des fournisseurs sera strictement mis en œuvre.

17.1 Attestation type fournisseur (modèle)

Je soussigné(e), [Nom], agissant pour le compte de EVERBRIGHT MINING SARL, certifie que :

- les produits fournis proviennent des sites déclarés ;
- aucun groupe armé non étatique n' a bénéficié directement ou indirectement des flux liés à ces produits ;
- aucune taxe illégale, extorsion ou prélèvement informel n' a été versé, sauf divulgation écrite préalable ;
- aucun cas de travail forcé, travail des enfants, torture ou abus grave n' a été identifié, sauf divulgation écrite préalable ;
- l' ensemble des documents remis est exact, sincère et complet ;
- la société accepte tout audit raisonnable ;
- tout changement matériel sera notifié sans délai.

Fait à [●], le [●]

Nom / Qualité / Signature / Cachet

18. CONCLUSION ET OPINION DE CONFORMITÉ

18.1 Opinion synthétique (modèle)

Au vu des travaux menés, EVERBRIGHT MINING SARL considère que :

son système de diligence raisonnable relatif à la chaîne

d' approvisionnement du cuivre en RDC est [globalement /

partiellement / insuffisamment] aligné avec le Guide OCDE ;

les exigences essentielles de l' Annexe II ont été [intégrées /

partiellement intégrées / non intégrées] dans les politiques, contrats et

contrôles opérationnels ;

les risques critiques identifiés ont donné lieu à [suspension /

remédiation / désengagement] conformément à une approche fondée

sur les risques.

18.2 Réserves (si nécessaire)

Cette conclusion est formulée sous réserve de :

Limitations d' accès à certains sites ;

Qualité variable des documents tiers ;

Dépendance à certaines déclarations fournisseurs ;

Investigations complémentaires en cours.

19. ANNEXES DOCUMENTAIRES

Annexe A – CADRE DE RÉFÉRENCE NORMATIF ET RÉGLEMENTAIRE

Annexe B – POLITIQUE DE LA CHAÎNE D' APPROVISIONNEMENT
RESPONSABLE

Annexe C – CARTOGRAPHIE DE LA CHAÎNE
D' APPROVISIONNEMENT

Annexe D – FICHE D' IDENTIFICATION ET DE QUALIFICATION DU
FOURNISSEUR

Annexe E – MODÈLE DE DÉCLARATION CONTRACTUELLE / CLAUSE
ANNEXE II OCDE

Annexe F – QUESTIONNAIRE D' AUTO-ÉVALUATION DU
FOURNISSEUR

Annexe G – REGISTRE DE TRAÇABILITÉ / CHAÎNE DE CONTRÔLE

Annexe H – FICHE D' ÉVALUATION DES RISQUES (SITE /
FOURNISSEUR / TRANSACTION)

Annexe I – MATRICE DES SIGNAUX D' ALERTE (RED FLAGS)

Annexe J – PLAN DE GESTION ET D' ATTÉNUATION DES RISQUES

Annexe K – PROCÉDURE D' ESCALADE, DE SUSPENSION ET DE
DÉSENGAGEMENT RESPONSABLE

Annexe L – PROCÉDURE D' AUDIT INTERNE / VÉRIFICATION
DOCUMENTAIRE ET TERRAIN

Annexe M – MÉCANISME DE RÉCLAMATION ET DE SIGNALEMENT

Annexe N – ARCHIVAGE DES DOCUMENTS ET GESTION DES
PREUVES DE CONFORMITÉ

20. MODÈLES PRÊTS À L' EMPLOI

20.1 Questionnaire Due Diligence Fournisseur (version courte)

A. Informations légales

- Dénomination sociale
- RCCM / NIF / ID NAT
- Date de constitution
- Adresse
- UBO
- Dirigeants
- Affiliations / filiales

B. Origine du cuivre

- Site(s) source(s)
- Titre minier / autorisation
- Type de produit
- Volumes mensuels
- Teneur moyenne
- Sous-traitants impliqués

C. Logistique

- Transporteur(s)
- Dépôt(s)
- Route(s)
- Points de passage
- Export (oui/non)

D. Conformité

- Politique droits humains
- Politique anti-corruption
- Mécanisme de plainte
- Audit antérieur

- Incidents 36 derniers mois

E. Déclarations

- Aucun groupe armé

- Aucun travail forcé / enfants

- Aucun paiement illégal

- Aucun document falsifié

20.2 Clause contractuelle type (à insérer dans contrat d'achat / off-take)

Clause de diligence raisonnable – chaîne d'approvisionnement responsable

Le Fournisseur déclare et garantit qu'il respecte, et fera respecter par ses propres fournisseurs, sous-traitants, transporteurs, entrepositaires et agents, les principes de diligence raisonnable fondée sur les risques applicables aux chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque, notamment les principes énoncés à l'Annexe II du Guide OCDE.

Le Fournisseur s'engage notamment à :

1. ne pas tolérer les atteintes graves aux droits humains ;

2.ne fournir aucun produit lié directement ou indirectement à un groupe armé non étatique ;

3.ne verser aucun paiement illicite à des forces de sécurité publiques ou privées ;

4.ne pas commettre d' actes de corruption, fraude, fausse déclaration ou blanchiment ;

5.payer les taxes, droits et redevances légalement exigibles ;

6.maintenir une traçabilité documentée par lot ;

7.coopérer à tout audit, inspection ou demande d' information.

En cas de suspicion raisonnable ou de constat de non-conformité,

l' Acheteur pourra exiger des mesures correctives, suspendre les achats, retenir les paiements, refuser les livraisons ou résilier le contrat sans préjudice de tout autre droit.

20.3 Tableau de suivi des lots (modèle)

Lot ID	Date	Site source	Titre minier	Fournisseur	Produit	Poids net	Teneur Cu %	Transporteur	Route	BL / Ticket	Paiement	Risque

20.4 Tableau des incidents (modèle)

Réf.	Date	Type d' incident	Fournisseur	Description	Gravité	Mesure immédiate	CAP (Action préventive)	Statut

SIGNATURE FINALE

Fait à [Ville], le [Date]

Pour EVERBRIGHT MINING SARL

[Nom du Directeur Général / Gérant]

Titre : [●]

Signature : _____

[Nom du Responsable Conformité / Juridique]

Titre : [●]

Signature : _____

[Nom du Responsable Audit / ESG]

Titre : [●]

Signature : _____

ANNEXE D – FICHE D' IDENTIFICATION ET DE QUALIFICATION DU FOURNISSEUR

1. Objet de l' annexe

La présente annexe a pour objet d' établir un modèle standardisé d' identification, de vérification, de qualification, de catégorisation et d' acceptation des fournisseurs intervenant dans la chaîne d' approvisionnement en minerais ou substances minérales de la Société.

Elle vise notamment à :

- recueillir des informations complètes, exactes et vérifiables sur l' identité juridique, fiscale, opérationnelle et bénéficiaire du fournisseur ;
- s' assurer que le fournisseur dispose des autorisations, licences, agréments, enregistrements et capacités nécessaires à l' exercice légal de ses activités ;
- vérifier l' existence d' éventuels risques juridiques, réglementaires, réputationnels, opérationnels, sécuritaires, sociaux, environnementaux ou éthiques ;
- évaluer l' exposition du fournisseur aux risques identifiés par le Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d' approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque, y compris les risques visés à l' Annexe II ;
- permettre une décision documentée d' acceptation, d' acceptation conditionnelle, de mise sous surveillance renforcée, de suspension ou de refus d' entrée en relation commerciale ;
- constituer une base documentaire permanente pour la surveillance continue, les audits, les revues périodiques et les décisions de maintien ou de désengagement responsable.

2. Champ d' application

La présente fiche s' applique à tout fournisseur, prestataire, intermédiaire ou contrepartie commerciale susceptible d' intervenir directement ou indirectement dans la chaîne d' approvisionnement, y compris, sans limitation :

- exploitants miniers industriels ;
- coopératives minières ;
- exploitants artisanaux organisés ou non organisés ;
- négociants ;
- maisons d' achat / comptoirs ;
- transformateurs ;
- entrepositaires ;
- transporteurs ;
- transitaires ;
- exportateurs ;
- sous-traitants critiques ;
- mandataires ou représentants commerciaux ;
- toute entité liée à l' extraction, l' achat, la collecte, le regroupement, le transport, le stockage, le traitement, l' exportation ou la commercialisation de minerais.

3. Principes directeurs

L' identification et la qualification du fournisseur reposent sur les principes suivants :

- Principe d' exactitude : toute information fournie doit être exacte, sincère, complète et à jour.
- Principe de vérifiabilité : toute information pertinente doit être appuyée par des pièces justificatives authentiques, valides et cohérentes.
- Principe de proportionnalité : le niveau d' examen est adapté au profil de risque du fournisseur, au type de minerai, au volume, à la localisation et à la complexité de la chaîne.

- Principe de traçabilité : l' ensemble des documents, décisions et échanges doivent être conservés de manière à permettre une reconstitution complète du processus.
- Principe de vigilance continue : la qualification initiale n' emporte pas acceptation définitive ; le fournisseur demeure soumis à un contrôle périodique et à une réévaluation en cas de changement de situation.
- Principe de tolérance zéro pour les risques inacceptables : la Société n' accepte aucune relation commerciale impliquant des violations graves des droits humains, le financement direct ou indirect de groupes armés non étatiques, la corruption grave, la fraude délibérée, le blanchiment d' argent ou d' autres comportements incompatibles avec sa politique de chaîne d' approvisionnement responsable.

4. Responsabilités

4.1. Direction Générale

La Direction Générale :

- approuve le cadre général de qualification des fournisseurs ;
- valide, le cas échéant, les décisions relatives aux fournisseurs à haut risque ;
- statue sur les cas de refus, suspension, réintégration ou désengagement responsable lorsque l' exposition au risque est significative.

4.2. Fonction Conformité / Due Diligence

La fonction Conformité / Due Diligence :

- administre la présente fiche ;
- collecte, examine et vérifie les informations et documents ;
- effectue ou coordonne les contrôles de cohérence, recherches documentaires, vérifications croisées et screenings ;
- propose une classification du fournisseur ;
- émet un avis motivé d' acceptation, d' acceptation conditionnelle, de surveillance renforcée ou de refus.

4.3. Achats / Supply Chain / Commerce

Les fonctions Achats / Supply Chain / Commerce :

- ne peuvent initier ni poursuivre de relation commerciale durable sans qualification préalable conforme ;
- transmettent à la Conformité toute information utile concernant l'activité réelle du fournisseur ;
- signalent sans délai tout changement, incident, incohérence ou alerte affectant le fournisseur.

4.4. Juridique / Fiscal / HSE / Sûreté

Les fonctions spécialisées peuvent être sollicitées pour avis sur :

- la validité des documents légaux ;
- la situation fiscale ou douanière ;
- les risques environnementaux, sociaux et de santé-sécurité ;
- les risques sécuritaires ou d'interférence de forces publiques ou privées.

5. Dossier d'identification et de qualification – Structure obligatoire

Le dossier fournisseur doit comporter, au minimum, les rubriques suivantes :

- Informations générales d'identification ;
- Forme juridique et immatriculation ;
- Licences, permis et autorisations ;
- Structure actionnariale et bénéficiaires effectifs ;
- Gouvernance et dirigeants ;
- Situation fiscale, douanière et parafiscale ;
- Capacités opérationnelles et logistiques ;
- Origine des minerais et position dans la chaîne ;
- Sous-traitants, intermédiaires et parties liées ;

- Historique de conformité et contentieux ;
- Contrôles sanctions, listes restrictives et réputation ;
- Évaluation ESG / droits humains / sécurité ;
- Évaluation des risques Annexe II OCDE ;
- Pièces justificatives obligatoires ;
- Notation et classification du fournisseur ;
- Décision d' entrée en relation ;
- Conditions particulières, plan de remédiation ou surveillance renforcée ;
- Revue périodique et mise à jour.

6. Formulaire type – Informations générales

6.1. Référence interne

- Numéro interne de dossier fournisseur :
- Date d' ouverture du dossier :
- Service demandeur :
- Référence commerciale / contrat envisagé :
- Nom du chargé de revue :
- Date de la revue initiale :
- Version du dossier :

6.2. Identification du fournisseur

- Dénomination sociale complète :
- Sigle / nom commercial :
- Forme juridique :
- Pays de constitution :
- Province / territoire / ville d' implantation :

- Adresse du siège social :
- Adresse opérationnelle principale :
- Adresse de correspondance :
- Téléphone :
- E-mail :
- Site internet :
- Numéro RCCM (ou équivalent) :
- ID.NAT. (si applicable en RDC) :
- Numéro d' identification fiscale / NIF :
- Numéro d' impôt / patente / autre référence administrative :
- Date de création :
- Date de début d' activité :
- Durée de la société (si applicable) :

6.3. Contact principal

- Nom et prénom :
- Fonction :
- Téléphone :
- E-mail :
- Langue de travail :
- Pouvoir de représentation : Oui / Non
- Justificatif du pouvoir (mandat, procuration, délégation) :

7. Forme juridique, enregistrements et capacité légale

Le fournisseur doit communiquer et la Société doit vérifier, selon le cas :

- Statuts à jour ;

- Acte constitutif / acte notarié ;
- Extrait RCCM ou équivalent récent ;
- Certificat d' enregistrement ;
- Preuve d' existence légale et de validité ;
- Liste des établissements / succursales ;
- Registre des actionnaires ou associés ;
- Preuve de régularité administrative, si disponible.

7.1. Vérifications minimales

La revue doit notamment confirmer :

- que l' entité existe légalement ;
- qu' elle est valablement représentée ;
- qu' elle dispose d' un objet social compatible avec l' activité proposée ;
- qu' elle n' est pas radiée, dissoute, suspendue ou en situation d' irrégularité manifeste ;
- que ses documents sont cohérents entre eux et avec les informations opérationnelles observées.

8. Licences, permis, autorisations et agréments

Selon la nature de l' activité du fournisseur, les documents suivants doivent être demandés et vérifiés, le cas échéant :

- permis d' exploitation minière ;
- permis de recherche, si pertinent ;
- autorisation d' exploitation artisanale, si applicable ;
- agrément de coopérative minière ;
- carte ou autorisation de négociant ;
- licence de comptoir / maison d' achat ;

- autorisation de transport de substances minérales, si applicable ;
- autorisation de stockage / entreposage ;
- autorisation d' exportation ;
- certificats de conformité ou autorisations sectorielles spécifiques ;
- autorisations environnementales ou sociales pertinentes ;
- attestations de conformité émises par les autorités compétentes ;
- tout document requis par le Code minier, le Règlement minier, les instructions administratives ou la réglementation locale applicable.

8.1. Vérifications requises

Pour chaque licence ou autorisation :

- numéro ;
- autorité émettrice ;
- date d' émission ;
- date d' expiration ;
- périmètre géographique ;
- objet / portée ;
- titulaire exact ;
- cohérence avec l' activité exercée ;
- absence d' anomalie apparente, falsification ou contradiction.

9. Structure actionnariale, bénéficiaires effectifs et parties liées

Le fournisseur doit fournir une transparence suffisante sur sa propriété et son contrôle.

9.1. Informations à recueillir

- Liste des actionnaires / associés détenant directement des participations ;
- Pourcentage de détention de chacun ;

- Organigramme capitalistique simplifié ;
- Identification des bénéficiaires effectifs (personnes physiques contrôlant directement ou indirectement l' entité) ;
- Identification des administrateurs, gérants, directeurs et représentants légaux ;
- Identification des sociétés affiliées, filiales, maisons-mères, entités sœurs ;
- Identification des partenaires commerciaux significatifs intervenant dans la chaîne ;
- Identification des personnes politiquement exposées (PPE), si applicable ;
- Déclaration de l' absence ou de l' existence de liens avec des agents publics, autorités militaires, forces de sécurité, autorités coutumières ou acteurs susceptibles d' influencer illicitement la chaîne d' approvisionnement.

9.2. Contrôles spécifiques

La Société doit, selon une approche fondée sur le risque :

- vérifier l' identité des bénéficiaires effectifs ;
- analyser les structures opaques, écrans ou holdings sans substance apparente ;
- détecter les conflits d' intérêts potentiels ;
- examiner les liens avec des personnes ou entités sanctionnées, sous enquête, ou associées à des allégations graves ;
- exiger des explications complémentaires lorsque la structure de propriété est complexe, instable, contradictoire ou insuffisamment documentée.

10. Situation fiscale, douanière et parafiscale

Le fournisseur doit démontrer, dans la mesure raisonnablement possible et proportionnée au risque, sa régularité fiscale et administrative.

10.1. Informations et documents

- Numéro d' identification fiscale ;

- Attestation d' immatriculation fiscale ;
- Attestation de situation fiscale, si disponible ;
- Quitus ou certificat de régularité fiscale, si disponible ;
- Références douanières, si applicables ;
- Historique d' import/export, si pertinent ;
- Déclarations fiscales ou pièces probantes pertinentes ;
- Références CNSS / INSS / ONEM ou organismes assimilés, selon le cas ;
- Justificatifs de paiement de taxes, redevances ou droits applicables, lorsque requis.

10.2. Signaux d' alerte

Constituent notamment des signaux d' alerte :

- absence d' immatriculation fiscale ;
- incohérence entre activité déclarée et statut fiscal ;
- usage de documents expirés ou douteux ;
- paiement récurrent de frais non documentés ;
- recours systématique à des paiements en espèces sans justification ;
- incapacité à expliquer les flux financiers liés à l' activité minière ou commerciale.

11. Capacités opérationnelles et logistiques

11.1. Description de l' activité réelle

Le fournisseur doit décrire précisément :

- son rôle exact dans la chaîne d' approvisionnement ;
- la nature des minerais concernés ;
- les volumes habituels et maximaux ;
- les zones d' approvisionnement ;

- les sites de collecte, d' achat, de stockage ou de transformation ;
- les moyens logistiques disponibles ;
- les moyens de transport utilisés ;
- les systèmes de pesée, d' échantillonnage, de contrôle qualité et d' enregistrement ;
- les procédures de sécurité physique et documentaire ;
- les procédures de traçabilité ou de chaîne de contrôle existantes.

11.2. Vérification de plausibilité

La Société vérifie que :

- les volumes annoncés sont cohérents avec la capacité réelle ;
- les sites déclarés existent ;
- les moyens logistiques sont plausibles ;
- les circuits de transport sont identifiables ;
- les pratiques documentaires permettent une traçabilité raisonnable ;
- les informations sont compatibles avec les observations de terrain, si applicables.

12. Origine des minerais et position dans la chaîne d' approvisionnement

Le fournisseur doit préciser :

- le ou les minerais concernés ;
- l' origine géographique déclarée ;
- le ou les sites miniers, carrières, zones de collecte ou zones d' agrégation ;
- la nature industrielle ou artisanale de l' extraction ;
- l' identité des fournisseurs amont immédiats ;
- les routes logistiques principales ;
- les zones de transit ;

- les points de rupture de charge ;
- les conditions de stockage ;
- les documents de traçabilité disponibles ;
- les éventuels mélanges de lots ;
- les facteurs de risque liés à la provenance.

12.1. Interdictions et restrictions

Aucun fournisseur ne peut être qualifié favorablement si :

- l'origine des minerais est délibérément dissimulée ;
- la provenance ne peut être raisonnablement établie ;
- des incohérences majeures persistent sans explication satisfaisante ;
- des indices sérieux suggèrent une origine illicite, frauduleuse, détournée ou associée à des risques inacceptables.

13. Sous-traitants, intermédiaires, représentants et tiers critiques

Le fournisseur doit déclarer :

- tout sous-traitant critique ;
- tout agent, courtier, mandataire ou intermédiaire ;
- tout prestataire logistique majeur ;
- tout partenaire chargé de la sécurité, du gardiennage, du convoyage ou de l'escorte ;
- tout entrepôt tiers ;
- toute relation susceptible d'affecter la légalité, la traçabilité ou l'intégrité de la chaîne.

La Société peut exiger :

- l'identification complète de ces tiers ;
- leurs documents de base ;

- leur rôle précis ;
- les contrats pertinents ;
- toute information complémentaire en cas de risque accru.

14. Historique de conformité, contentieux, incidents et réputation

Le fournisseur doit déclarer l' existence, au cours d' une période de référence proportionnée (recommandée : 3 à 5 ans, ou plus si pertinent), de :

- sanctions administratives ;
- suspensions de licence ;
- contentieux civils significatifs ;
- contentieux commerciaux majeurs ;
- enquêtes pénales ;
- condamnations définitives ;
- litiges miniers, fonciers ou communautaires ;
- incidents de sécurité graves ;
- accusations documentées de corruption ;
- accusations documentées de fraude, contrebande, blanchiment, faux ou usage de faux ;
- allégations crédibles de travail des enfants, travail forcé, violences, abus ou atteintes graves aux droits humains ;
- conflits avec des communautés locales ;
- incidents environnementaux significatifs ;
- exclusions d' autres chaînes d' approvisionnement responsables.

14.1. Obligation de sincérité

Toute omission intentionnelle, déclaration trompeuse ou dissimulation d' un fait matériel peut justifier :

- le refus d' entrée en relation ;
- la suspension immédiate ;
- la résiliation contractuelle ;
- le classement du fournisseur comme non admissible.

15. Contrôles sanctions, listes restrictives et réputation

La Société effectue, directement ou via des outils appropriés, des contrôles adaptés au risque concernant :

- listes de sanctions nationales et internationales applicables ;
- listes de surveillance internes ;
- listes d' exclusion de programmes sectoriels, le cas échéant ;
- sources ouvertes crédibles ;
- décisions judiciaires publiées ;
- registres administratifs accessibles ;
- bases documentaires de conformité, lorsque disponibles.

15.1. Résultat du screening

Le dossier doit mentionner :

- date du screening ;
- outil ou méthode utilisé(e) ;
- personne ayant effectué le contrôle ;
- résultats positifs, négatifs ou nécessitant revue ;
- analyse des homonymies ;
- conclusion motivée.

16. Évaluation ESG, droits humains, santé-sécurité, environnement et sûreté

La qualification doit intégrer une appréciation raisonnable des risques extra-financiers.

16.1. Thèmes à examiner

- existence d' une politique ou d' engagement écrit ;
- recours à la main-d' œuvre enfantine ou au travail forcé ;
- pratiques de recrutement et de rémunération ;
- conditions de santé et sécurité au travail ;
- usage de gardiens, escortes ou forces de sécurité ;
- relations avec les communautés locales ;
- mécanisme de plainte ou de remontée d' alertes ;
- gestion des déchets, rejets et impacts environnementaux ;
- incidents passés documentés ;
- présence d' ONG, alertes locales ou controverses significatives.

16.2. Appréciation

L' absence de politique formalisée n' emporte pas automatiquement exclusion, mais :

- elle augmente le niveau de risque ;
- elle peut justifier une qualification conditionnelle ;
- elle peut nécessiter un plan de remédiation, de formation ou d' accompagnement ;
- elle peut déclencher une surveillance renforcée.

17. Évaluation spécifique des risques visés à l' Annexe II du Guide OCDE

Le fournisseur doit être évalué au regard des risques prohibés ou hautement sensibles, notamment :

- toute forme de torture, traitement cruel, inhumain ou dégradant ;
- travail forcé ou obligatoire ;
- pires formes de travail des enfants ;

- autres violations graves des droits humains ;
- crimes de guerre, violations graves du droit international humanitaire, crimes contre l'humanité ou génocide ;
- soutien direct ou indirect à des groupes armés non étatiques ;
- soutien direct ou indirect à des forces de sécurité publiques ou privées agissant illégalement ;
- extorsion, taxation illégale, racket ou prélèvements non autorisés ;
- corruption active ou passive ;
- fausses déclarations sur l'origine des minerais ;
- blanchiment d'argent ;
- fraude documentaire ou falsification ;
- non-paiement délibéré des taxes, droits et redevances légalement dus ;
- contrebande, exportation illicite ou dissimulation de flux ;
- toute autre conduite incompatible avec la Politique de la Société.

17.1. Conséquences

Selon la gravité, la crédibilité, la matérialité et la remédiabilité du risque :

- acceptation possible ;
- acceptation conditionnelle avec plan d'atténuation ;
- suspension préalable à clarification ;
- refus immédiat ;
- désengagement responsable.

18. Pièces justificatives minimales obligatoires

Sous réserve d'adaptation au profil du fournisseur, le dossier doit comporter au minimum, lorsque applicable :

- statuts ou acte constitutif ;

- RCCM ou équivalent ;
- ID.NAT. ;
- NIF / attestation fiscale ;
- pièce d' identité du représentant légal ;
- pouvoir de signature ou procuration ;
- licence / permis / agrément pertinent ;
- justificatif d' adresse du siège ou du site opérationnel ;
- registre des actionnaires ou déclaration d' actionnariat ;
- déclaration de bénéficiaire effectif ;
- coordonnées bancaires officielles ;
- références commerciales ou clients significatifs, si exigé ;
- description de la chaîne d' approvisionnement amont ;
- documents de traçabilité disponibles ;
- déclaration signée de conformité à la Politique de la Société ;
- acceptation contractuelle de la clause Annexe II OCDE ;
- questionnaire d' auto-évaluation dûment complété (Annexe F) ;
- toute pièce complémentaire jugée nécessaire par la Conformité.

19. Méthodologie de notation et de classification

La Société peut utiliser une grille de notation interne, qualitative ou semi-quantitative.

19.1. Critères de notation recommandés

- qualité et complétude du dossier ;
- validité des documents légaux ;
- transparence de l' actionnariat ;

- clarté de la provenance ;
- maturité de la traçabilité ;
- cohérence des volumes et capacités ;
- exposition géographique au risque ;
- historique de conformité ;
- risques Annexe II OCDE ;
- exposition aux paiements atypiques ;
- dépendance à des intermédiaires non transparents ;
- niveau de coopération du fournisseur.

19.2. Catégories indicatives

- Catégorie A – Risque faible / acceptable

Qualification possible sous contrôle normal.

- Catégorie B – Risque modéré / acceptable sous conditions

Qualification possible avec conditions, actions correctives et revue renforcée.

- Catégorie C – Risque élevé / sensible

Qualification suspendue ou limitée, sous approbation de la Direction et plan de mitigation strict.

- Catégorie D – Risque inacceptable / non admissible

Refus d'entrée en relation ou désengagement.

20. Décision d'entrée en relation

La décision finale doit être formalisée par écrit et signée selon la matrice d'autorité applicable.

20.1. Options de décision

- Accepté

Le fournisseur peut être intégré au panel.

- Accepté sous conditions

L'entrée en relation est autorisée sous réserve de conditions précises.

- Sous surveillance renforcée

Les transactions sont limitées, suivies ou conditionnées.

- Suspendu en attente d'informations complémentaires

Aucun engagement définitif ne peut être pris.

- Refusé / non admissible

La relation commerciale est interdite.

- À soumettre au Comité de Conformité / Direction Générale

Décision réservée à un niveau supérieur.

20.2. Conditions possibles

- fourniture de documents manquants ;
- régularisation de licences expirées ;
- clarification de l'actionnariat ;
- amélioration du dispositif de traçabilité ;
- formation sur la politique de chaîne responsable ;
- signature d'engagements contractuels additionnels ;
- audit de terrain ;
- période probatoire ;
- plafonnement temporaire des volumes ;
- interdiction de certaines zones ou sources.

21. Revue périodique et mise à jour

La qualification n'est pas permanente.

21.1. Fréquence minimale recommandée

- Fournisseur à faible risque : revue annuelle ;
- Fournisseur à risque modéré : revue semestrielle ;
- Fournisseur à risque élevé : revue trimestrielle ou selon les transactions ;
- Revue immédiate en cas d' incident, changement d' actionnariat, changement de zone, changement de licence, alerte, plainte ou anomalie.

21.2. Événements déclencheurs de réévaluation

- changement de bénéficiaire effectif ;
- changement de représentant légal ;
- perte ou expiration de licence ;
- changement de mine, zone, itinéraire ou source ;
- hausse inhabituelle des volumes ;
- incident sécuritaire ;
- plainte communautaire ;
- signalement crédible de corruption, fraude ou abus ;
- divergence documentaire répétée ;
- instruction d' une autorité ;
- information négative crédible provenant d' un client, d' un auditeur ou d' une source ouverte.

22. Conservation des documents

L' ensemble du dossier d' identification et de qualification, y compris :

- formulaires ;
- pièces justificatives ;
- captures de vérification ;
- notes d' analyse ;
- correspondances ;

- décisions ;
- plans de remédiation ;
- rapports de revue ;

doit être conservé conformément à l' Annexe N relative à la conservation des documents et preuves de conformité, pendant la durée minimale définie par la Société et/ou la réglementation applicable.

23. Modèle de fiche opérationnelle (formulaire à compléter)

SECTION A – IDENTITÉ DU FOURNISSEUR

- Dénomination sociale :
- Nom commercial :
- Forme juridique :
- Pays / Province / Ville :
- Adresse siège :
- Adresse site opérationnel :
- RCCM :
- ID.NAT. :
- NIF :
- Date de création :
- Contact principal :
- Fonction :
- Téléphone / E-mail :

SECTION B – ACTIVITÉ ET POSITION DANS LA CHAÎNE

- Type de fournisseur :
- Rôle dans la chaîne :
- Minéraux concernés :

- Zone(s) d' approvisionnement :
- Site(s) minier(s) ou zone(s) d' agrégation :
- Volumes mensuels estimés :
- Volumes annuels estimés :
- Principaux clients :
- Principaux fournisseurs amont :
- Moyens de transport :
- Entrepôts / sites de stockage :

SECTION C – LICENCES ET AUTORISATIONS

- Document
- Numéro
- Autorité émettrice
- Date d' émission
- Expiration
- Vérifié (Oui/Non)
- Observations

SECTION D – ACTIONNARIAT ET BÉNÉFICIAIRES EFFECTIFS

- Nom / Dénomination
- Qualité
- % détention
- Nationalité / Pays
- Pièce vérifiée
- Observation

SECTION E – REPRÉSENTANTS LÉGAUX / DIRIGEANTS

- Nom
- Fonction
- Pouvoir de signature
- Pièce d'identité vérifiée
- Observation

SECTION F – SITUATION FISCALE / DOUANIÈRE

- NIF vérifié : Oui / Non
- Attestation fiscale disponible : Oui / Non
- Références douanières pertinentes : Oui / Non
- Anomalies identifiées :
- Commentaires :

SECTION G – TRAÇABILITÉ / ORIGINE

- Origine déclarée :
- Documents de traçabilité fournis :
- Chaîne amont décrite : Oui / Non
- Mélange de lots : Oui / Non
- Zones sensibles identifiées : Oui / Non
- Observations :

SECTION H – HISTORIQUE DE CONFORMITÉ

- Sanctions connues : Oui / Non
- Litiges significatifs : Oui / Non
- Allégations de corruption / fraude : Oui / Non
- Incidents HSE / droits humains : Oui / Non
- Détails :

SECTION I – SCREENING SANCTIONS / RÉPUTATION

- Date du screening :
- Outil / méthode :
- Résultat :
- Homonymie traitée : Oui / Non
- Conclusion :

SECTION J – RISQUES ANNEXE II OCDE

Type de risque	Oui	Non	Incertain	Commentaire
Violations graves des droits humains				
Travail forcé				
Travail des enfants				
Soutien à groupes armés				
Paievements illégaux à forces de sécurité				
Corruption / pots-de-vin				
Blanchiment				
Fausse déclaration d' origine				
Contrebande / fraude documentaire				

SECTION K – NOTATION ET CLASSIFICATION

- Score / appréciation globale :
- Catégorie :
- Niveau de vigilance :
- Justification synthétique :

SECTION L – DÉCISION

- Décision :
- Date :
- Conditions éventuelles :
- Plan d' action requis : Oui / Non
- Date de prochaine revue :
- Approbateur Conformité :
- Approbateur Direction (si requis) :

24. Déclaration du fournisseur

Le fournisseur déclare et garantit que :

- les informations et documents fournis sont exacts, sincères, complets et à jour ;
- il informera sans délai la Société de tout changement substantiel ;
- il accepte d' être soumis à des vérifications documentaires et, le cas échéant, à des visites de site ou audits ;
- il s' engage à respecter la Politique de la Société relative à la chaîne d' approvisionnement responsable ;
- il s' engage à respecter les principes de l' Annexe II du Guide OCDE ;
- il comprend que toute fausse déclaration, omission ou obstruction peut entraîner un refus, une suspension, une résiliation ou un désengagement responsable.

Nom du signataire autorisé :

Fonction :

Date :

Signature et cachet :

25. Clause interne de réserve

La Société se réserve le droit, à tout moment et sans que cela constitue une renonciation à ses autres droits :

- de demander des informations ou pièces complémentaires ;
- de procéder à toute vérification indépendante raisonnable ;
- de suspendre l' examen du dossier ;
- de différer, conditionner ou refuser l' entrée en relation ;
- de réévaluer la qualification du fournisseur ;
- de suspendre ou cesser toute relation commerciale en cas de risque, d' incohérence ou de non-coopération.

26. Entrée en vigueur

La présente annexe entre en vigueur à compter de la date d' adoption du Manuel de Conformité et s' applique à toute nouvelle relation fournisseur ainsi qu' aux fournisseurs existants dans le cadre des revues périodiques ou des campagnes de remédiation.